

---

# P A L É E



## Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2009-2010-2011

Adopté par le Conseil d'administration du CLD  
le 19 mars 2009

# PALÉE 2009-2010-2011

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>SECTION 1 DIAGNOSTIC DE LA RÉALITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DU CLD DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA .....</b>	<b>5</b>
1.1 <i>Contexte général</i> .....	6
Description des municipalités.....	6
Indice de développement des communautés.....	7
Répartition de la population de la MRC de Nicolet-Yamaska .....	8
1.2 <i>Ressources du milieu</i> .....	9
Diagnostic des carrefours .....	10
Carrefour Agroalimentaire-forêt et développement durable.....	10
Carrefour Économique .....	11
Carrefour Culture, loisirs et tourisme .....	13
Carrefour Éducation .....	18
Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires.....	19
Carrefour Emploi et main-d'oeuvre .....	21
1.3 <i>Caractéristiques de la main-d'œuvre locale</i> .....	22
Problématique locale du marché du travail .....	22
Population .....	22
Le marché de l'emploi .....	22
La MRC de Nicolet-Yamaska .....	22
Principaux employeurs de Nicolet-Yamaska .....	23
Répartition des emplois en pourcentage selon les secteurs d'activités (MRC de Nicolet-Yamaska) .....	23
Emplois manufacturiers (MRC de Nicolet-Yamaska).....	23
Besoins de main-d'oeuvre.....	23
L'emploi en pourcentage par niveau de compétences.....	23
Tendances et perspectives .....	24
Conclusion.....	25
1.4 <i>Profil général de l'entrepreneuriat local</i> .....	25
1.5 <i>Perspectives du développement économique</i> .....	26
Secteur Économique .....	26
Secteur Agroalimentaire, forêt et développement durable.....	27
Secteur Culture, loisirs et tourisme.....	28
Secteur Santé, économie sociale et services communautaires .....	29
Secteur Développement rural.....	30
<b>SECTION 2 OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION .....</b>	<b>32</b>
2.1 <i>Mission et mandats</i> .....	33
Services .....	33
2.2 <i>Objectifs et priorités d'intervention sectoriels</i> .....	33
<b>PRIORITÉS TERRITORIALES GLOBALES.....</b>	<b>35</b>
<b>OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION PAR CARREFOUR .....</b>	<b>36</b>
Carrefour Agroalimentaire-forêt et développement durable.....	36
Carrefour Économique .....	37
Carrefour Culture, loisirs et tourisme .....	39
Carrefour Éducation .....	41
Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires.....	42
Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires.....	43
Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires.....	45
Carrefour Emploi et main-d'œuvre .....	46
2.3 <i>Propositions à soumettre au CLE en matière de services publics d'emplois</i> .....	47
Soutien aux démarches dynamisantes.....	47
Relève en affaires .....	47
Formation .....	47
Services de consultants privés .....	47

Soutien financier au niveau de la formation .....	47
Soutien au travail autonome .....	47
Immigration ciblée.....	48
<b>SECTION 3 STRATÉGIES ET MOYENS D' ACTIONS .....</b>	<b>49</b>
<b>3.1 Moyens organisationnels .....</b>	<b>50</b>
Collaboration CLD – MRC .....	50
L'assemblée des membres.....	50
Le Conseil d'administration du CLD.....	50
Les agents du CLD .....	50
<b>3.2 Arrimage avec les Fonds locaux .....</b>	<b>51</b>
Les Fonds d'aides financières du CLD.....	51
Fonds jeunes promoteurs.....	51
Fonds de l'économie sociale .....	51
Fonds local d'investissement (FLI).....	52
Fonds de diversification économique de Nicolet-Yamaska.....	53
Mesure d'aide aux initiatives en milieux ruraux.....	53
Soutien à l'émergence de projets d'entreprises .....	53
• Programme d'aide à la formation des entrepreneurs.....	53
• Programme de soutien en service professionnel aux entreprises en démarrage (0-3 ans).....	53
• Programme d'aide à la mise aux normes .....	53
• Programme d'aide à la prospection .....	54
Un partenaire de plus.....	54
<b>3.3 Stratégies d'accompagnement adaptées pour les jeunes promoteurs et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.....</b>	<b>54</b>
Stratégies d'accompagnement pour les jeunes promoteurs.....	54
Stratégies d'accompagnement pour les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.....	55
<b>SECTION 4 RÉSULTATS ANTICIPÉS .....</b>	<b>56</b>
<b>4.1 Objectifs et indicateurs qualitatifs.....</b>	<b>57</b>
<b>4.2 Objectifs quantitatifs pour 2009-2010-2011 .....</b>	<b>58</b>
<b>LEXIQUE.....</b>	<b>59</b>

<p>Note : En vue d'alléger ce texte, on n'y emploie généralement que le masculin pour désigner les femmes et les hommes.</p>
--

## INTRODUCTION

*Le Centre local de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska, de par une entente avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, a la responsabilité de présenter un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi.*

*Pour atteindre cet objectif, le présent document expose simultanément un portrait de la situation actuelle et les prévisions futures des secteurs socioéconomiques du territoire du CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska.*

*En d'autres mots, il s'agit d'un diagnostic des secteurs socioéconomiques ainsi que des objectifs et des priorités d'intervention découlant de ce diagnostic. Il faut toujours avoir en tête que ces objectifs et ces actions sont étroitement liés à la planification stratégique de la MRC puisqu'ils en sont extraits. Rappelons que cette planification fait suite à une démarche de concertation par carrefour de développement suivie par une démarche globale de priorisation, tous secteurs confondus.*

*Finalement, ils sont en concordance avec la planification stratégique du Conseil Régional des Élus du Centre-du-Québec (CRÉ) et les orientations du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.*

*Vous trouverez dans les pages subséquentes les indicateurs de performance et d'efficacité selon lesquels, les services ainsi que les résultats obtenus seront évalués.*

*Des indicateurs qualitatifs y sont aussi présentés et ils permettent d'évaluer globalement les résultats d'un développement économique concerté. Cet exercice est le quatrième du genre. Le CLD souhaite œuvrer avec méthode, passion et créativité au développement économique du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.*

***SECTION 1***  
**DIAGNOSTIC DE LA RÉALITÉ SOCIOÉCONOMIQUE DU**  
**TERRITOIRE DU CLD DE LA MRC DE NICOLET-**  
**YAMASKA**

## 1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL <sup>1</sup>

La MRC de Nicolet-Yamaska est située sur la rive sud du Saint-Laurent face à l'agglomération trifluvienne, dans la région administrative numéro 17, soit la région Centre-du-Québec. Son étendue de 1000 km<sup>2</sup> est bornée par les MRC de Bécancour, d'Arthabaska, de Drummond et de Pierre-De Saurel ainsi que par le fleuve Saint-Laurent (Lac Saint-Pierre). Ce territoire, à vocation agroforestière, compte parmi les sols les plus fertiles du Québec. La Loi sur la protection du territoire agricole assujettit environ 97% du territoire en zone verte et moins du tiers de sa superficie est boisé.

La MRC de Nicolet-Yamaska est constituée de 15 municipalités rurales de type village-paroisse, d'une seule ville, Nicolet et d'une communauté autochtone, Odanak. Elle comptait 23 007 résidents en 2006 selon le ministère des Affaires municipales et des Régions incluant la communauté abénaquise d'Odanak qui comptait 469 résidents. Bien que la ville de Nicolet compte 7 827 habitants, les autres municipalités ont une moyenne de 1012 résidents. Ceci explique la densité relativement peu élevée de la population qui se situe à 22.9 habitants par km<sup>2</sup>. Par conséquent, les villes périphériques de Trois-Rivières, Drummondville, Sorel-Tracy et Victoriaville pourvoient à une portion considérable des besoins de consommation et d'emplois de la population régionale.

Quant à l'accessibilité et au transport, bien que le tracé de trois autoroutes traverse ce territoire, les autoroutes 20,

30 et 55, l'une d'entre elles s'arrête aux abords de la MRC. En effet, l'autoroute 30 est interrompue de Sorel au pied du pont Laviolette et c'est la route 132 qui assure la liaison en longeant les berges du Lac Saint-Pierre.

### **Description des municipalités**

Même si la MRC ne compte qu'une seule ville, Nicolet, deux autres secteurs ont une densité de population significativement plus élevée que dans l'ensemble du territoire et constituent des pôles manufacturiers, commerciaux et de services. Ce sont le Bas-Saint-François et Saint-Léonard-d'Aston. Avec le secteur de Nicolet, ces trois agglomérations regroupent près de 53 % de la population de la MRC.

La Ville de Nicolet est historiquement caractérisée par une forte concentration d'institutions religieuses. Or, le recul des communautés religieuses depuis le début de la révolution tranquille au Québec n'a jamais été entièrement compensé par le développement des services gouvernementaux qui ont pris la relève, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. De plus, la construction du pont Laviolette en 1967 a soumis la rive sud à l'attraction de la capitale régionale la plus proche, Trois-Rivières. Depuis la fin des années 60, le développement de l'activité économique a progressivement ralenti.

Par contre, pour assurer son développement, le Nicolet fusionné s'est donné des outils (Comité Revitalisation Nicolet, Corporation de développement économique et Corporation de développement culturel). Il bénéficie non seulement d'un site de villégiature recherché, le Port Saint-François et ses passerelles, mais aussi d'une activité agricole dynamique.

---

<sup>1</sup> Les informations de cette partie sont tirées du document suivant :  
Affaires municipales, Sport et Loisir Québec, Décret de population (1173-2004) pour 2005 - Municipalités locales.

Le second pôle, celui du Bas-Saint-François, regroupe ici 4 808 résidents répartis entre la municipalité de Pierreville, Odanak et le village de Saint-François-du-Lac, et représente près du cinquième (21%) de la population de la MRC.

Ce secteur, situé à l'embouchure de la rivière Saint-François, est favorisé à titre de banlieue résidentielle et de villégiature pour l'agglomération de Sorel-Tracy. Il est à noter que la réserve des Abénakis d'Odanak est enclavée dans cette sous-région.

Comme pour Nicolet, l'attraction de la zone urbaine de Sorel-Tracy n'a pas favorisé le développement du Bas-Saint-François en tant que centre local de services.

La MRC de Nicolet-Yamaska est sur la liste des MRC défavorisées. Suite à l'analyse des données de recensement de 2006, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) identifie maintenant neuf des dix-sept communautés qui composent la MRC comme ayant un indice de développement négatif.

### **Indice de développement des communautés**

<b>COMMUNAUTÉS</b>	<b>2006</b>	<b>2001</b>	<b>1996</b>
Aston-Jonction	-1.17	-3.32	-1.97
Baie-du-Febvre	-2.89	2.91	0.58
Odanak	-3.25	-0.33	-2.71
Pierreville	-1.10	-5.33	-7.18
St-Elphège	-2.39	6.39	4.55
Ste-Eulalie	-0.65	-2.19	-1.68
St-François-du-Lac	-1.71	-2.96	-3.97
Ste-Monique	-0.04	0.37	-6.26
Ste-Perpétue	-1.28	0.62	1.84
Grand-St-Esprit	6.14	2.36	1.26
La-Visitation-de-Yamaska	3.06	0.79	-0.56
Nicolet	2.33	2.88	-1.43
St-Célestin Paroisse	3.50	3.72	1.10
St-Célestin Village	4.89	0.65	2.30
St-Léonard-d'Aston	2.48	0.65	1.60
St-Wenceslas	0.03	1.83	2.40
St-Zéphirin-de-Courval	1.58	1.36	2.39

**Répartition de la population de la MRC de Nicolet-Yamaska**

<b>Municipalités</b>	<b>Population*</b>		<b>Municipalités</b>	<b>Population*</b>	
<b>Nicolet-Yamaska</b>	<b>2006</b>	<b>2001</b>	<b>Nicolet-Yamaska</b>	<b>2006</b>	<b>2001</b>
Aston-Jonction	377	414	Saint-Elphège	271	294
Baie-du-Febvre	1063	1 135	Sainte-Eulalie	894	884
Grand-Saint-Esprit	466	489	Saint-François-du-Lac	2 002	1 961
La Visitation-de-Yamaska	348	393	Saint-Léonard-d'Aston	2 146	2 231
Nicolet	7 827	7 928	Sainte-Monique	536	591
Odanak	469	425	Sainte-Perpétue	959	993
Pierreville	2 337	2 402	Saint-Wenceslas	1 101	1 132
Saint-Célestin (PA))	624	647	Saint-Zéphirin-de-Courval	825	825
Saint-Célestin (VL)	762	737			
<b>Population totale MRC Nicolet-Yamaska</b>				<b>23 007</b>	<b>23 481</b>

\* **Emploi-Québec Centre-du-Québec, Consultation du conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec, MRC de Nicolet-Yamaska, octobre 2007.**

## **1.2 RESSOURCES DU MILIEU**

Ce diagnostic sectoriel est le résultat d'une démarche collective des intervenants du territoire réalisée au cours de l'année 2008 dans une optique de planification stratégique. Les membres des six carrefours, accompagnés des agents de développement, ont alors identifié leurs forces, leurs faiblesses et leurs potentialités de même que les ressources dont ils disposent pour soutenir leurs actions.

Notons que plusieurs carrefours font une mise à jour annuelle de leur planification.

## Diagnostic des carrefours

<b>Carrefour Agroalimentaire-forêt et développement durable</b>	
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire fortement agricole</li> <li>• Milieu bien structuré</li> <li>• Nombreux intervenants dynamiques</li> <li>• Agent agroalimentaire</li> <li>• École d'agriculture</li> <li>• Directions régionales du MAPAQ</li> <li>• Siège social régional U.P.A.</li> <li>• Soutien de la CDAFCQ</li> <li>• Réserve de Biosphère du Lac-Saint-Pierre</li> <li>• Organisme des bassins versants</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exportation des produits bruts</li> <li>• Exode des jeunes</li> <li>• Nombreux bâtiments inoccupés (abandon de la production du lait)</li> <li>• Augmentation de la valeur des entreprises (relève)</li> <li>• Budgets de formation non garantis</li> <li>• Secteurs <i>Pêche et Forêt</i> non représentés au carrefour</li> </ul>
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Productions du terroir</li> <li>• Productions en émergence</li> <li>• Parc industriel agroalimentaire</li> <li>• Croissance de la demande en agrotourisme</li> <li>• Incubateur <i>CITAN</i> à Nicolet</li> </ul>
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAPAQ</li> <li>• CRÉ</li> <li>• CDAFCQ</li> <li>• UPA</li> <li>• CLD</li> <li>• MDEIE</li> <li>• MRC de Nicolet-Yamaska</li> <li>• CLE</li> </ul>

## Carrefour Économique

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notion de guichet unique du CLD et ressources disponibles</li> <li>• Expertise de la MRC en matière d'aménagement et d'urbanisme</li> <li>• Revitalisation Nicolet</li> <li>• Ressources à la formation, partenariats pour favoriser les interventions directes en entreprise</li> <li>• Initiatives locales pour la mise en valeur de l'employabilité en région</li> <li>• Programmes d'Emploi-Québec</li> <li>• Offre de service de la formation avec Emploi-Québec et la Commission scolaire de la Riveraine</li> <li>• Intervenants en développement économique</li> <li>• Expérience des entreprises / dirigeants</li> <li>• Coût de la vie avantageux et qualité de vie</li> <li>• Présence de médias locaux</li> <li>• Concrétisation du prolongement de l'autoroute 55 et présence d'un carrefour autoroutier</li> <li>• Développement au niveau de l'innovation et de la R &amp; D au niveau régional</li> <li>• Meilleure structure de l'offre par les intervenants</li> <li>• CDEs se sont structurées</li> <li>• Commission scolaire a un des plus hauts taux de certification au niveau secondaire</li> <li>• Création de nouveaux fonds d'aide financière spécifiques (ex : Relève, innovation/diversification, etc.)</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité pour le changement de zonage</li> <li>• Réglementation qui nuit au développement commercial local</li> <li>• Manque de synergie entre les gens d'affaires (notamment inter-sectoriel)</li> <li>• La problématique du manque de main-d'œuvre s'intensifie :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de recrutement d'une main-d'oeuvre qualifiée</li> <li>- Faible taux d'immigration ;</li> <li>- Manque de pouvoir d'attraction de la clientèle « jeunes »</li> </ul> </li> <li>• Exode des jeunes</li> <li>• Présence de secteurs industriel et commercial à risque (secteurs mous, antiquaires, etc.)</li> <li>• Difficultés isolées localement mais vécues par des secteurs précis</li> <li>• Espaces industriels et bâtiments inutilisés</li> </ul>
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne situation géographique</li> <li>• Bon réseau routier</li> <li>• Concrétisation sous peu du CITAN</li> <li>• Nouvelle organisation de recrutement au niveau de l'immigration</li> </ul>

## Carrefour Économique

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcs et espaces industriels sur le territoire de la MRC</li> <li>• Bon tissu de PME</li> <li>• Ouverture à l'exportation</li> <li>• Projet de « doubler » la 55 et prolonger la 30</li> <li>• Exploitation du réseau routier, entre autres, à proximité de la 20</li> <li>• Proximité des grandes entreprises (ex : Parc Industriel Bécancour) et développements importants annoncés</li> <li>• Harmonisation des règlements au niveau du zonage sur le territoire par l'adoption du SAR-2 (Schéma d'aménagement révisé)</li> </ul>
<p><b>Ressources</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• SADC</li> <li>• MDEIE</li> <li>• CLE</li> <li>• CRÉ</li> <li>• RAJE</li> <li>• CJE</li> <li>• CIEL (s)</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• CDÉ (s)</li> <li>• UQTR et CÉGEP de Trois-Rivières</li> <li>• Commission scolaire de la Riveraine</li> <li>• CQI</li> <li>• CDAFCQ</li> <li>• CDRCQM</li> <li>• Groupe-cible</li> <li>• Cellule de mentorat</li> <li>• ENPQ</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

	<b>Culture</b>	<b>Loisirs</b>	<b>Tourisme</b>
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu dynamique et productif</li> <li>• Bénévoles dynamiques et intéressés</li> <li>• Diversité des produits culturels</li> <li>• Équipements majeurs (musées, salle de spectacles, etc.)</li> <li>• Agent de développement culturel</li> <li>• Patrimoine religieux</li> <li>• Patrimoine bâti</li> <li>• Politique culturelle, plan d'action et entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine</li> <li>• Corporation de développement culturel de Nicolet</li> <li>• Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François</li> <li>• Réseau de partenaires bien établi (Office de tourisme, Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, etc.)</li> <li>• Pouvoir attractif de la culture, notamment pour l'établissement de nouveaux résidents</li> <li>• Apport culturel de plusieurs nations (Abénakis, Acadiens, Suisses, Portugais, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles dynamiques</li> <li>• Inventaire des services et équipements du territoire</li> <li>• Présence d'attraits et de sites en milieu naturel</li> <li>• Événements majeurs</li> <li>• Partenariat entre la MRC et l'URLSCQ</li> <li>• Prise en charge municipale qui garantit un minimum de ressources humaines et de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation géographique (Centre-du-Québec)</li> <li>• Territoire traversé par de grands axes routiers (20, 55, 132)</li> <li>• Offre touristique diversifiée et intéressante</li> <li>• Présence de quelques attraits uniques / spécifiques / distinctifs (Musée des religions du monde, halte migratoire de l'oie des neiges, Biosphère du Lac-Saint-Pierre, Festival du cochon, Parc écologique de l'Anse du port, communauté et Musée des Abénakis, visites de groupes à l'ENPQ, camps d'été « apprenti policier » au CNDJ)</li> <li>• Fort patrimoine religieux</li> <li>• Reconnaissance internationale du lac Saint-Pierre comme réserve mondiale de l'UNESCO, avec une coopérative qui se charge du développement</li> <li>• Milieu adéquat pour le tourisme en plein air</li> <li>• Hébergement de grande capacité pour les groupes à but non lucratif (ENPQ)</li> <li>• Réseau de gîtes touristiques en développement</li> <li>• Réseau cyclable important (400 km de vélo sur route), présence de la route verte 4 qui traverse toute la MRC.</li> <li>• Concentration d'attraits et d'événements le long de la route 132 (route panoramique)</li> <li>• Production agroalimentaire en plein essor</li> <li>• Plaque tournante de l'antiquité au Québec</li> <li>• Augmentation de la concertation dans le milieu touristique</li> <li>• Office de tourisme solide (10 ans d'existence) avec une équipe compétente</li> <li>• Bureau d'information touristique</li> <li>• Outils promotionnels attrayants et</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

	<b>Culture</b>	<b>Loisirs</b>	<b>Tourisme</b>
			optimaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts de commercialisation auprès des clientèles de groupes</li> <li>• Planification stratégique de l'Office de tourisme</li> <li>• Soutien financier de la MRC</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois à faible revenu</li> <li>• Dépendance financière du secteur</li> <li>• Individualisme des acteurs du milieu culturel, peu de regroupements</li> <li>• Déficience dans le réseau de diffusion</li> <li>• Manque de structures intéressées directement par le patrimoine</li> <li>• Limite du support bénévole</li> <li>• Manque de reconnaissance de l'importance économique du secteur</li> <li>• Manque de relève bénévole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de concertation entre les structures et les municipalités</li> <li>• Méconnaissance des structures de développement</li> <li>• Réseau plein air déficient</li> <li>• Absence de transport en commun (grand territoire rural)</li> <li>• Disparité dans l'accessibilité aux équipements</li> <li>• Manque de relève bénévole</li> <li>• Instabilité de l'offre en loisirs</li> <li>• Manque de reconnaissance de l'importance économique du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle d'ambassadeur de l'Office de tourisme sous-estimé</li> <li>• Les extrémités du territoire s'identifient moins à l'Office</li> <li>• Manque de reconnaissance de l'importance économique du secteur, manque de promoteurs / investisseurs importants</li> <li>• Secteur non priorisé par les décideurs, intérêt inégal des municipalités en raison du nombre inégal d'attraits</li> <li>• Signalisation déficiente aux voies d'accès à la MRC</li> <li>• Manque de notoriété du territoire au niveau touristique, méconnaissance du public face à notre offre</li> <li>• Clientèle d'excursionnistes de passage – Dépenses et durée d'un séjour sous la moyenne au Centre-du-Québec</li> <li>• Axe de développement Nord/Sud sous-développé</li> <li>• Peu de produits d'appels / de calibre international</li> <li>• Hébergement : établissements de grande capacité inexistants, manque d'établissements hôteliers dans le créneau « de charme », aucune chambre avec vue sur le fleuve, classification des établissements hôteliers (hôtels / motels) en moyenne de deux étoiles (**)</li> <li>• Accès restreint aux équipements de congrès et tourisme d'affaires (OBNL)</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

	<b>Culture</b>	<b>Loisirs</b>	<b>Tourisme</b>
			seulement à l'ENPQ, surtout l'été) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration : offre restreinte au niveau de la cuisine raffinée / du terroir</li> <li>• Agrotourisme : peu de producteurs réalisent les opportunités, beaucoup y voient un frein à leur exploitation</li> <li>• Bilinguisme déficient / absent dans les organisations touristiques du territoire, à l'heure où le Québec courtise le marché mexicain (troisième langue)</li> <li>• Lac Saint-Pierre : présence d'obus</li> <li>• Quads et motoneiges : conflits d'usage et droits de passage</li> <li>• Tourisme autochtone : manque de vision commune entre les intervenants</li> <li>• Manque de financement pour embaucher une ressource humaine supplémentaire à l'Office</li> <li>• Emplois à faible revenu</li> <li>• Manque d'employés qualifiés dans la MRC</li> </ul>
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs produits de niches (unicité)</li> <li>• Présence de bibliothèques dans plusieurs municipalités</li> <li>• Plan d'action de la politique culturelle</li> <li>• Possibilité d'une nouvelle entente de développement culturel avec le MCCQ</li> <li>• Mise en place d'une politique culturelle régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la route verte</li> <li>• Milieux naturels omniprésents</li> <li>• Maillage avec le secteur touristique</li> <li>• Élargissement de l'action locale à l'ensemble</li> <li>• Politique sur la ruralité</li> <li>• Projet de transports collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le plan stratégique et le plan d'action 2009-2011 de l'Office de tourisme de Nicolet-Yamaska</li> <li>• Poursuivre le développement et la mise en marché des produits d'appels et des produits ayant un fort potentiel qui pourrait nous permettre de nous démarquer</li> <li>• Croissance de la demande pour le tourisme religieux, le cyclotourisme, l'agritourisme et l'écotourisme</li> <li>• Le plan directeur de la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre comporte de nombreux projets majeurs pour lesquels il reste à trouver des investisseurs</li> <li>• Projet d'implantation d'un hébergement à thème de moyenne capacité dans la MRC</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

	<b>Culture</b>	<b>Loisirs</b>	<b>Tourisme</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cyclotourisme : développer le réseau, les attraits et les activités le long du parcours, la certification Bienvenue cycliste ; solliciter la tenue d'événements à vélos (ex. : Grand tour, Petite aventure)</li> <li>• Projet de reconnaissance touristique de la route 132 par le ministère du Tourisme</li> <li>• Développer l'agrotourisme chez les producteurs et le tourisme gourmand sur l'ensemble du territoire</li> <li>• Mise en valeur de la pêche dans le Bas-Saint-François</li> <li>• Prise de possession du terrain de la Défense nationale pour en faire un projet récréotouristique durable</li> <li>• Tourisme nautique : creusage du chenal Landroche, restauration du quai du Port-St-François pour accueillir des petits bateaux d'excursion (ex : M/V Draveur), développement de sports nautiques non motorisés (ex : kayak)</li> <li>• Développement culturel en pleine croissance</li> <li>• Présence de sentiers de motoneiges Trans Québec et sentiers Quad 4 saisons.</li> <li>• Tourisme religieux : développer la visite des églises</li> <li>• Partenariat avec les offices de tourisme voisins et l'ATR pour le prolongement des séjours</li> <li>• Regroupement de l'offre</li> <li>• Promotion internationale par le Québec du Sud</li> <li>• Profiter des possibilités du Web pour accroître notre visibilité</li> </ul>
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC et CLD</li> <li>• CDCCQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services ou comités de loisirs municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

	<b>Culture</b>	<b>Loisirs</b>	<b>Tourisme</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRÉ Centre-du-Québec</li> <li>• MCCQ</li> <li>• VVAP</li> <li>• Office de tourisme de Nicolet-Yamaska</li> <li>• CDC Nicolet</li> <li>• Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François</li> <li>• CDÉ</li> <li>• Société historique de la région de Pierreville</li> <li>• Institutions muséales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• URLSCQ</li> <li>• CSLR</li> <li>• Office de tourisme de Nicolet-Yamaska</li> <li>• CRÉ Centre-du-Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Office de tourisme de Nicolet-Yamaska</li> <li>• Tourisme Centre-du-Québec</li> <li>• ATR associées du Québec</li> <li>• CDAFCQ</li> <li>• CDÉ</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> <li>• CRÉ Centre-du-Québec</li> <li>• CLE</li> <li>• Coopérative de solidarité de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre</li> <li>• Société des attractions touristiques du Québec / Festivals et événements Québec</li> <li>• Fédération québécoise des organisations locales en tourisme</li> </ul>

<b>Carrefour Éducation</b>	
<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation entre les différents intervenants</li> <li>• Diversité</li> <li>• Exclusivité régionale (École nationale de police du Québec, École d'agriculture, formation à distance)</li> <li>• Déploiement de nos ressources sur le territoire</li> <li>• Déploiement d'un réseau de transports collectifs</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand territoire rural (Problème de transports pour les usagers de la formation aux adultes)</li> <li>• Absence de formation postsecondaire responsable en partie de l'exode des jeunes</li> <li>• Formation mal adaptée aux besoins des entreprises autres qu'agricoles</li> <li>• Disparition des sources de financement (Emploi-Québec)</li> <li>• Services d'éducation continue peu utilisés par les entreprises qui n'ont pas le réflexe de la formation continue</li> <li>• Fragilité du réseau de transports collectifs</li> </ul>
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région en développement</li> <li>• Dynamisme</li> <li>• Diversification de nos actions dans des secteurs non couverts</li> <li>• Économie du savoir</li> <li>• Être maître d'œuvre de la formation sur le territoire</li> <li>• Proximité de l'UQTR</li> <li>• Proximité des cégeps de Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville</li> <li>• Partenariat avec le milieu pour le suivi et l'encadrement des nouveaux entrepreneurs</li> <li>• Proximité du centre universitaire de la PME à Drummondville</li> </ul>
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CSLR</li> <li>• CLE</li> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• CDAFCQ</li> <li>• CJE</li> <li>• MEQ</li> <li>• CÉGEPS</li> <li>• UQTR</li> <li>• CRÉ</li> <li>• SADC</li> <li>• IRPME (Institut de recherche sur les PME)</li> <li>• École nationale de police du Québec</li> </ul>

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision globale du développement local et expertise en économie sociale</li> <li>• Organisme bien établi (CDC) doté d'un lieu permanent</li> <li>• Rayonnement dans plusieurs secteurs</li> <li>• Alliance avec les partenaires locaux et régionaux</li> <li>• Milieu de la Santé et des services sociaux bien structuré</li> <li>• Mobilisation des intervenants et efforts collectifs pour mieux répondre aux besoins de la population</li> <li>• Cohésion et habitudes de travail en partenariat avec les intervenants</li> <li>• Représentativité des partenaires</li> <li>• Pouvoir d'influencer et capacité d'intervention de plusieurs intervenants</li> <li>• Bonne connaissance de la population et ses besoins</li> <li>• Contact facile et capacité de rejoindre la population</li> <li>• Élus sensibilisés et appui de la MRC (municipalités, maires et responsables des questions familiales de chaque municipalité)</li> <li>• Bonne cohésion sociale et communautaire</li> <li>• Stabilité relative des familles et des ménages</li> <li>• Proximité de Trois-Rivières et ses services de deuxième ligne</li> <li>• Bons réseaux d'échanges et présence d'activités mobilisatrices des intervenants</li> <li>• Capacité des intervenants de rejoindre la population et mettre en œuvre des actions</li> <li>• Réseaux d'entraide ruraux présents, actifs et efficaces</li> <li>• Pharmacies présentes sur le territoire à chacun des pôles de la population</li> <li>• Services de première ligne préservés et efficaces, et intervenants dédiés à bien remplir leurs mandats à ce niveau</li> <li>• Investissement dans du nouveau matériel médical</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand territoire rural (difficultés de transports)</li> <li>• Manque de visibilité et de reconnaissance</li> <li>• Manque de ressources humaines</li> <li>• Problème de financement</li> <li>• Politiques et programmes décidés ailleurs</li> <li>• Part importante des décisions prises ailleurs</li> <li>• Problématique nationale des effectifs médicaux ayant des répercussions négatives sur le territoire (Difficulté d'avoir un médecin de famille ou d'obtenir un rendez-vous, liste d'attentes, heures réduites des disponibilités de certains services)</li> <li>• Coupures, sous-financement et déficits accumulés dans le réseau</li> <li>• Sous-financement dans le milieu communautaire en comparaison de l'importance des besoins et mandats</li> <li>• Rareté des ressources humaines et répartition inadéquate des médecins et spécialistes dans la région</li> <li>• Difficulté à recruter et garder le personnel (exode vers les grands centres)</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surcharge de travail du personnel et problèmes organisationnels (Épuisement professionnel, démobilisation, situations conflictuelles)</li> </ul>

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'accessibilité des services de deuxième ligne</li> <li>• Absence ou désuétude de certains équipements</li> <li>• Sous-scolarisation (Analphabétisme, décrochages scolaires, diplômes non complétés)</li> <li>• Problèmes de transports sur le territoire et absence de transports en commun vers Trois-Rivières et ses services de soins spécialisés</li> <li>• Vieillesse de la population et baisse de la population active</li> <li>• Situation économique difficile (Exode des jeunes, chômage, pauvreté)</li> <li>• Méconnaissance des services offerts sur le territoire</li> <li>• Éclatement du territoire sur le plan médical (Beaucoup de gens du secteur Saint-Léonard vont chercher des services à Drummondville, ceux du Bas-Saint-François à Sorel, etc.)</li> </ul>	
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendance progressive à la reconnaissance du rôle du secteur communautaire dans l'économie</li> <li>• Participation au développement local et régional</li> <li>• Amélioration des partenariats : réseaux communautaires et publics</li> <li>• Accentuer les efforts, le nombre et la qualité des activités de prévention et d'information</li> <li>• Sensibilité, soutien et collaboration de la population à l'amélioration de sa santé (Implication et appui aux intervenants et à des actions préventives et de soutien)</li> <li>• Meilleure cohésion des intervenants dans l'offre de services (suite à la fusion)</li> <li>• Ajout sur le territoire d'autres services (Maison des naissances, Ressource d'hébergement communautaire en santé mentale, Maison de la famille, etc.)</li> <li>• Actions et services de sensibilisation favorisant la prise en charge (Groupes d'entraide, Info-Santé, etc.)</li> <li>• Possibilité d'intervention au niveau des différents déterminants de la santé (Activités physiques, alimentation, pauvreté, isolement, etc.)</li> </ul>	
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CDC et groupes communautaires</li> <li>• CLD, MRC, municipalités, population</li> <li>• CRÉ Centre-du-Québec</li> <li>• Ministère de la Santé et des services sociaux, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, députés, etc.</li> <li>• CRDS et FRDS (Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social du Centre-du-Québec)</li> <li>• RISQ, FILACTION, etc.</li> <li>• CLE</li> <li>• CRÉS et Chantier de l'économie sociale</li> <li>• SACA</li> <li>• Centraide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel du secteur de la santé</li> <li>• CDCQM</li> <li>• Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec</li> <li>• Centre de santé et des services sociaux Bécancour/Nicolet-Yamaska</li> <li>• Autres organismes et points de services en santé et services sociaux : CSDI (Centre de services en déficience intellectuelle) Centre jeunesse, Centre de réadaptation physique, Domrémy (Alcoolisme et toxicomanie)</li> <li>• Commission scolaire de la Riveraine</li> <li>• Comité de lutte contre la culture du cannabis au Centre-du-Québec</li> <li>• Autres (Plan d'action local en santé publique 2004-2007, etc.)</li> </ul>

## Carrefour Emploi et main-d'oeuvre

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un centre local d'emploi sur le territoire</li> <li>• École d'agriculture</li> <li>• Proximité de l'UQTR</li> <li>• Proximité des cégeps de Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville.</li> <li>• Forte demande en emplois semi-spécialisés et métiers professionnels de niveau secondaire</li> </ul>
<b>Faiblesses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois à faible revenu</li> <li>• Population active vieillissante et décroissante</li> <li>• Exode des jeunes</li> </ul>
<b>Potentialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme des organismes</li> <li>• Projet d'intégration des immigrants comme main-d'œuvre agricole</li> </ul>
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec, CLE</li> <li>• CLD</li> <li>• Carrefour Jeunesse Emploi</li> <li>• SADC</li> </ul>

### 1.3 CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE LOCALE

#### **Problématique locale du marché du travail**<sup>2</sup>

#### **Population**

Selon les données de population du *Recensement 2006* de Statistique Canada, la population du Centre-du-Québec a poursuivi sa croissance alors que la population de la MRC de Nicolet-Yamaska diminue :

Il y a eu une baisse de 2,0 %, de 2001 à 2006, dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

- Croissance de 2,6 %, de 2001 à 2006, au Centre-du-Québec.
- Croissance de 4,3 %, de 2001 à 2006, au Québec.

La population de la **MRC de Nicolet-Yamaska** a diminué davantage au cours des dernières années (-2,0 %) que durant la période 1996-2001 (-0,8 %). Au même moment, la ville de Nicolet a vu sa population passer d'une croissance (+1,7 %) à une décroissance (-1,3 %). Seulement 34 % des 23 000 résidents de la MRC habitent dans la ville de Nicolet, ce qui illustre l'importance des autres municipalités. La MRC compte cinq autres municipalités de plus de 1 000 habitants. Parmi elles, la municipalité de Saint-François-du-Lac présente une augmentation de population où la taille de la population est revenue à son niveau de 1996.

Les variations de population sont tributaires des naissances, des décès et de la migration; ce dernier facteur est celui qui aurait la plus grande influence.

Dans la dernière année, les mouvements de population amènent un solde légèrement négatif pour la MRC de Nicolet-Yamaska. C'est-à-dire qu'il y a davantage de personnes qui quittent la MRC que de personnes qui s'y installent.

Pour contrer ce phénomène, on remarque des efforts accrus reliés notamment à la promotion des avantages et de la qualité de vie que l'on peut y trouver.

En parallèle, on constate que la population en emploi est vieillissante puisqu'un travailleur sur trois est âgé de 45 ans et plus. Le vieillissement de la main-d'œuvre impliquera une augmentation des départs à la retraite et un renouvellement de la main-d'œuvre. Il paraît donc urgent de favoriser la préparation d'une relève qualifiée répondant aux besoins spécifiques en main-d'œuvre des entreprises de notre territoire.

#### **Le marché de l'emploi**

##### **La MRC de Nicolet-Yamaska**

##### **Points saillants :**

- 9 645 emplois (9,4 % des emplois du Centre-du-Québec).
- Plus d'emplois des niveaux professionnel, technique et de la gestion que la moyenne du Centre-du-Québec.
- 55 % des emplois de Nicolet sont occupés par des femmes.
- Les emplois professionnels sont davantage occupés par des femmes (61 %) alors que les hommes occupent plus de postes de niveau technique (54 %) et élémentaire (57 %).

La MRC de Nicolet-Yamaska compte environ 1500 entreprises dont 300 embauchent 5 employés et plus. Elles sont présentes aussi bien dans l'industrie de la production de biens (38,6 %) que dans le secteur de la production de services (61,4 %).

La MRC compte une proportion d'emploi plus grande que le reste de la région dans les secteurs suivants : agriculture et foresterie, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, administration publique. Les entreprises du secteur de la fabrication regroupent 18,7 % des emplois de la MRC. Dans ce domaine, les emplois se retrouvent dans le secteur de la fabrication de machines, de meubles, de produits en bois, transformation des aliments et fabrication de produits métalliques.

### Principaux employeurs de Nicolet-Yamaska

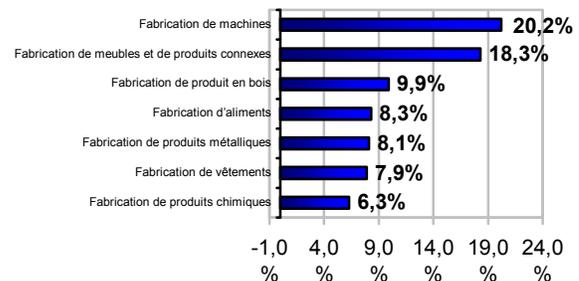
Employeurs	Municipalités	Emplois estimés
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour Nicolet-Yamaska	MRC de Nicolet-Yamaska et MRC de Bécancour	1 100 dont environ 800 dans Nicolet-Yamaska
Commission scolaire de la Rivieraine	MRC de Nicolet-Yamaska et MRC de Bécancour	700 dont environ 411 dans Nicolet-Yamaska
École nationale de police du Québec	Nicolet	263
SAF Transport	Saint-Célestin	150
Venmar CES	Saint-Léonard-d'Aston	253
PH Vitres d'Autos	Sainte-Perpétue	130
Novabus	Saint-François-du-Lac	125

### Répartition des emplois en pourcentage selon les secteurs d'activités (MRC de Nicolet-Yamaska) :

- Fabrication (18,7 %)
- Agriculture, élevage et foresterie (14,6 %)
- Soins de santé et assistance sociale (11,4 %)
- Commerce de détail (9,5 %)
- Services d'enseignement (7,3 %)
- Services divers (6,5 %)
- Hébergement et services de restauration (6,2 %)
- Administration publique (5,7%)

### Emplois manufacturiers (MRC de Nicolet-Yamaska)

Les emplois manufacturiers qui sont représentés sur le territoire se répartissent de la façon suivante :



### Besoins de main-d'oeuvre

#### L'emploi en pourcentage par niveau de compétences

Si on regarde les niveaux de compétences recherchées par les employeurs, il est évident que le niveau technique est celui qui est le plus en demande. (38%)

Voici la répartition des niveaux de compétences :

- Gestion (9 %)

- Professionnel (12 %)
- Intermédiaire (29 %)
- Élémentaire (12 %)

Il sera important de miser sur la formation afin de combler les postes pour lesquels il y a une difficulté de recrutement. Certains postes sont en demande constante :

Caissiers, commis et conseillers aux ventes dans le commerce de détail, bouchers industriels et de supermarchés, aides-cuisiniers, préposés à l'entretien ménager, préposés aux bénéficiaires, infirmières et infirmières auxiliaires, conducteurs de camions, assembleurs dans le secteur de la fabrication de biens, machinistes (conventionnels et commandes numériques), ébénistes, agents administratifs (secrétariat, comptabilité, service à la clientèle), enseignants, travailleurs sociaux et communautaires, spécialistes des ventes techniques, technologues en génie mécanique, professionnels de la gestion (production, comptabilité et ressources humaines), chimistes et techniciens en chimie, ingénieurs (mécaniques, civiles et industriels), médecins et pharmaciens.

### **Tendances et perspectives**

Dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre, il apparaît de plus en plus évident qu'un nombre grandissant d'entreprises devra mettre à l'agenda des actions concrètes visant l'attraction, le développement et la rétention de la main-d'œuvre.

Les entreprises ayant des besoins de main-d'œuvre devront se distinguer. Elles devront réussir à se faire connaître, projeter une image d'employeurs de choix et exposer ce qu'elles ont à offrir en terme d'opportunités d'emplois. Il s'avère

important d'aller au-delà de la diffusion d'une offre d'emplois.

Les organisations devront être en mesure de démontrer les avantages qu'offre leur entreprise en terme de qualité de vie au travail. Au-delà du salaire, plusieurs variables risquent d'influencer la capacité à recruter et retenir les meilleurs éléments (climat de travail, possibilité d'avancement, perspectives d'avenir de l'entreprise, etc.). Ainsi, les entreprises les plus performantes en terme de gestion des ressources humaines risquent de tirer leur épingle du jeu dans un contexte de plus en plus difficile en terme de recrutement de candidats qualifiés.

Le nombre particulièrement élevé de postes nécessitant des compétences techniques, jumelé à un bassin de main-d'œuvre de plus en plus restreint, amènera plusieurs entreprises à développer des approches nouvelles en terme de formation en entreprise. Le compagnonnage comme stratégie d'apprentissage devrait connaître une popularité croissante. La formation sur mesure répondant à des besoins spécifiques devrait connaître une popularité grandissante puisqu'elle permet une adaptation rapide et efficace de la main-d'œuvre en emploi. Dans un contexte de concurrence mondiale, la formation continue en emploi est toujours d'actualité.

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre a été modifiée. Ainsi, deux règlements encadrant l'exercice de certains métiers ont connu des modifications importantes. Ces règlements encadrent l'exercice d'une trentaine de métiers et de fonctions de travail. Ces changements visent à améliorer l'encadrement des personnes considérées comme des apprentis. L'ampleur des changements*

*est telle qu'un grand nombre d'entreprises, même celles disposant d'une équipe de gestionnaires RH, requiert un accompagnement personnalisé afin de bien comprendre la nature des changements et de s'y conformer.*

*Au cours de l'année 2008-2009, la MRC de Nicolet-Yamaska a connu son lot de bonnes nouvelles. L'actualité locale a mis à jour des projets créateurs d'emplois. Parmi les plus importants, mentionnons la croissance des entreprises Nova Bus et Venmar CES. Ces annonces très réjouissantes, jumelées à de nombreux départs à la retraite, font du recrutement de la main-d'œuvre un défi majeur à relever. La concertation des principaux acteurs concernés (entreprises, élus, etc.) contribuera à relever ce défi.*

La vulnérabilité de certaines entreprises oeuvrant dans des secteurs susceptibles d'être affectés par la fluctuation des marchés (ex : meubles, bois, etc.) fait toujours l'objet d'une attention particulière. Enfin, la période actuelle d'incertitudes économiques pourrait provoquer un certain nombre de pertes d'emplois. Comme toujours, les interventions d'Emploi-Québec devront être rapides afin d'accompagner les travailleurs mis à pied.

Enfin, le nombre de travailleurs saisonniers est particulièrement important sur le territoire. Ces travailleurs sont présents dans plusieurs secteurs d'activités dont l'agriculture, l'horticulture et l'aménagement paysager. Afin d'augmenter la durée du travail saisonnier et de préparer la relève agricole, ces personnes devraient être orientées vers des formations d'appoint. De plus, il serait souhaitable de poursuivre la diversification des productions du territoire en misant sur

la transformation locale et l'exportation de nos produits. Finalement, il serait important de soutenir les personnes qui développent des projets d'entreprises dans le domaine agroalimentaire.

## **Conclusion**

Il importe d'améliorer les services d'appariement en main-d'œuvre et de cibler une clientèle possédant des compétences dans les emplois en demande. Il est aussi nécessaire de supporter les efforts de ces entreprises dans le vaste domaine de la gestion des ressources humaines et de préparer en quantité suffisante et en qualité adéquate la nouvelle main-d'œuvre requise pour combler les nouveaux postes. Il faut aussi porter une attention toute particulière au phénomène grandissant du remplacement de la main-d'œuvre vieillissante puisqu'il est devenu progressivement la principale cause des besoins en main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités.

## **1.4 PROFIL GÉNÉRAL DE L'ENTREPRENEURIAT LOCAL**

L'économie de la MRC de Nicolet-Yamaska est surtout caractérisée par l'agriculture qui y est très présente. Toutefois, on voit la tendance s'orienter vers le développement de la transformation, la mise en marché des produits transformés et l'agrotourisme. À cet effet, une foule d'opportunités s'offre aux entrepreneurs potentiels.

Composé majoritairement de PME, le bassin des entreprises se concentre en grande partie dans les secteurs agricoles, manufacturiers, commerces et services ainsi que dans les services gouvernementaux. D'ailleurs, le secteur tertiaire y est bien représenté, surtout en comparaison de la taille de la population de la MRC de Nicolet-

Yamaska. Le territoire compte une proportion importante d'entreprises de petites tailles, soit moins de cinq employés, composé de micro-entreprises et de travailleurs autonomes. Les entreprises manufacturières sont pour leur part très présentes dans la fabrication de produits métalliques, meubles et produits du bois de même que d'aliments et boissons. Certains de ces fabricants sont des sous-traitants pour d'autres PME ou de grands donneurs d'ordres évoluant ainsi dans des domaines très diversifiés.

Au cours des dernières années, le prolongement de l'autoroute 55, le développement de la biosphère, la mise en place du CITAN et surtout, le développement des zones industrielles supplémentaires, sont autant de projets qui laissent entrevoir de belles opportunités pour le développement de notre économie.

Les activités du CLD s'inscrivent dans la volonté des leaders locaux de créer un milieu et des conditions favorables à l'émergence de nouvelles entreprises et au développement de stratégies pour supporter les entreprises déjà existantes.

Travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants socioéconomiques du territoire, les agents du CLD s'appliquent à concevoir un environnement propice à la création d'emplois par l'accompagnement des promoteurs dans leurs projets de développement économique, le tout s'appuyant sur la concertation entre les acteurs de l'économie locale.

## **1.5 PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Au niveau du développement rural pour le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska, les axes du développement sont la population, les ressources du milieu et la dynamique du soutien local à l'entrepreneuriat incluant les entreprises en économie sociale.

Il s'agira d'assurer une pleine contribution de la population dans le développement de l'économie et de l'emploi dans le milieu. Par exemple, en maximisant les échanges des produits et services à l'intérieur du territoire, en interpellant les jeunes en formation postsecondaire afin de les amener à planifier des projets d'emplois dans leurs milieux d'origine ou encore, en encourageant et soutenant la participation des jeunes retraités et des aînés à des projets d'appuis à l'emploi sur le territoire.

En regard des ressources, qu'elles soient matérielles, humaines ou institutionnelles, le réel défi sera d'obtenir la meilleure valorisation possible de celles-ci, en synergie entre elles et avec les besoins du territoire. Enfin, si le milieu de Nicolet-Yamaska est déjà reconnu comme très dynamique, tous ces efforts en faveur du développement devront aller de plus en plus vers une plus grande valeur ajoutée en terme d'emploi et d'activité économique.

### ***Secteur Économique***

Dans un environnement d'affaires et de marché de plus en plus complexe, l'innovation demeure un défi de taille pour les entreprises, et ce, ici comme ailleurs. Que ce soit par l'automatisation et la modernisation des opérations de production, le développement de nouvelles pratiques et stratégies d'affaires ou l'amélioration des processus, les entreprises de Nicolet-Yamaska font et feront preuve

de créativité dans leur planification du changement.

En appuyant les entreprises du territoire dans leur développement et en veillant au maintien, au transfert, à la relève et à l'expansion des affaires, le CLD soutient ses leaders économiques dans leur détermination à toujours aller de l'avant pour innover, prospérer et offrir des emplois de qualité.

Après la mondialisation des affaires et le choc avec la Chine, les dirigeants d'entreprises traversent aujourd'hui une crise financière. Pour tenir le cap, ils devront faire preuve de souplesse et d'opportunisme. À cet égard, les PME auront souvent plus de facilité à réagir et à s'adapter aux changements nécessaires à la poursuite de leurs activités. Elles devront demeurer attentives à leurs marchés et à leur environnement pour y déceler les menaces et les opportunités qui s'y présentent.

Dans un contexte de développement durable, le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska devra poursuivre ses actions de soutien, d'accompagnement et de référence auprès des entrepreneurs actuels et potentiels, tant au niveau de leurs projets d'investissement que de leur développement de marché, réseautage, partenariat, ressources humaines et de l'amélioration de la productivité, etc.

En appuyant les entreprises dans leurs projets d'investissement et en veillant à l'expansion des affaires, le CLD permet aux entrepreneurs de jouer un rôle central dans la réalisation de nouvelles possibilités de développement économique.

La réalisation d'outils promotionnels découlant d'un plan de promotion stratégique leur permettra d'attirer de

nouveaux entrepreneurs et investisseurs dans le territoire de Nicolet-Yamaska. Ces outils viendront non seulement appuyer les agents de développement lorsqu'ils rencontrent des entrepreneurs à la recherche d'espaces industriels pour s'installer ou y prendre de l'expansion, mais permettront également de soutenir davantage les municipalités dans leur développement économique en mettant en valeur les avantages et les forces de leurs communautés.

Plusieurs actions seront mises de l'avant pour soutenir les entreprises existantes dans leur développement. C'est d'ailleurs dans ce cadre que de nouveaux fonds ont été créés afin de soutenir adéquatement les entreprises dans le développement de leurs marchés, le développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies, la mise aux normes de leurs produits, la formation continue des gestionnaires et la consultation auprès des professionnels.

### ***Secteur Agroalimentaire, forêt et développement durable***

Le secteur agroalimentaire du territoire est un secteur dynamique bien structuré. Il possède un historique de concertation qui permet de prévoir le développement de nombreux projets en transformation et en surtransformation. Dégageant une image de leader, ce secteur entend soutenir le CITAN, un incubateur d'entreprises de transformation à Nicolet, dotant ainsi la région Centre-du-Québec d'un outil essentiel de développement. Les besoins grandissants en personnel qualifié seront comblés en partie par l'École d'agriculture de Nicolet. Le développement de ce secteur sera grandement bonifié par la présence de

formation postsecondaire sur le territoire.

Deux projets pilotes visant à contrer la déforestation du territoire sont en opération dans la MRC. Le premier vise le reboisement des coulées fortement érodées par la présence du bétail. Le deuxième vise l'expérimentation de bandes riveraines herbacées et de haies brise-vent sur les terres agricoles soumises à l'inondation printanière. Ces deux projets sont en accord avec les principes du développement durable.

### **Secteur Culture, loisirs et tourisme**

Le secteur culturel s'efforce de faire la promotion des avantages économiques qu'engendrent ses activités et son développement pour le profit de toute la MRC. Il travaille aussi à améliorer sa visibilité sur le territoire et dans la région Centre-du-Québec par la mise en place d'actions ou de projets visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Nicolet-Yamaska de même que par le maintien, la bonification ou la création de nouveaux services propres à répondre aux besoins des résidents de la MRC.

Dans cette optique, la mise en place d'une politique culturelle en 2001 permet de mieux définir les secteurs prioritaires pour le développement de l'ensemble du milieu culturel, préparer des plans d'actions et négocier l'apport de nouvelles ressources financières avec différents partenaires par le biais d'une entente de développement culturel.

En parallèle, l'intérêt territorial et régional pour l'émergence d'un tourisme fort et mieux structuré apporte du soutien aux acteurs culturels pour la consolidation des attraits et services existants et entraîne petit à petit une

bonification des emplois temporaires, la création de nouveaux postes, voire le démarrage de nouvelles entreprises.

Le milieu touristique du territoire a fait un pas important en se dotant d'un Office de tourisme en 1998. La reconnaissance et le soutien financier de cet Office par les décideurs ont été décisifs pour l'avenir de ce secteur, moteur de l'économie rurale.

Les interventions futures seront dominées par des partenariats. Tourisme Centre-du-Québec facilitera la commercialisation au niveau national et international des circuits touristiques régionaux. Un plan « partenaires » permettra une offensive à l'intérieur du Québec. Internet jouera un grand rôle, tant pour le positionnement que pour la commercialisation du territoire.

L'exercice de planification de l'Office de tourisme en 2008 aura su mettre en relief les forces sur lesquelles miser dans les prochaines années. L'étude des besoins en hébergement sur le territoire sera certainement la bougie d'allumage de projets générateurs d'emplois.

L'adhésion des entreprises du territoire au processus de certification **Tourisme durable** de la Réserve mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre, préalable à une commercialisation internationale de ce grand territoire reconnu par l'UNESCO, saura sûrement donner une impulsion au secteur.

Il est clair que l'avenir du tourisme sur le territoire dépendra de la capacité d'attraction du secteur, de la vitesse du développement de son hébergement, du dynamisme de ses intervenants et des appuis qui lui seront donnés.

## **Secteur Santé, économie sociale et services communautaires**

Pour une MRC rurale telle que Nicolet-Yamaska dont la population présente un profil socioéconomique moins favorisé que la moyenne provinciale, l'amélioration de la situation passe par une approche globale, exige du temps, beaucoup d'efforts et de ressources ainsi qu'une concertation efficace et proactive entre les acteurs du milieu et leurs partenaires (financiers, instances gouvernementales, etc.).

L'élaboration d'une vision et d'actions pour le développement de Nicolet-Yamaska et de ses communautés doit donc s'appuyer sur les trois piliers que sont l'amélioration du cadre de vie (environnement naturel et bâti, services publics, équipements culturels et de loisirs, parcs, pistes cyclables, sentiers, rivières, forêts, etc.), l'amélioration du milieu de vie (environnement social, culturel et sportif, éducation, associations, festivals, cinémas, etc.), et l'amélioration du niveau de vie (environnement économique, travail stable et suffisamment rémunéré, facilités de transports et de communications, etc.).

Si ces piliers ont tous les trois des liens plus ou moins directs avec la mission du CLD, c'est au niveau de la création et de l'expansion des entreprises d'économie sociale que celui-ci peut contribuer plus significativement à contrer l'exclusion économique et sociale d'une part importante des résidents de la MRC, notamment des personnes sous-scolarisées, de celles présentant des handicaps physiques ou encore des difficultés d'intégration sociale, tout en favorisant la réponse à des besoins, le développement du milieu et le mieux-être général.

Les bénéfices des investissements en économie sociale sont perceptibles à deux niveaux. D'une part, en favorisant l'intégration au travail de personnes sous-scolarisées ou défavorisées. D'autre part, grâce aux retombées économiques et au mieux-être des collectivités associées à la production de nouveaux biens et services sur le territoire.

Pour rencontrer les besoins dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le Fonds de l'économie sociale disposera en moyenne chaque année d'environ 65 000 \$ à verser en subventions pour le développement des entreprises d'économie sociale. Utilisé efficacement, ce fonds peut évidemment permettre le démarrage ou la consolidation d'une entreprise mais il peut surtout servir de levier aux promoteurs en leur facilitant l'accès à d'autres sources de financement : institutions financières, FRDS, RISQ, FILACTION, programmes gouvernementaux, etc.

Aussi, les efforts additionnels en développement local engendrés par la politique nationale de la ruralité auprès des personnes et collectivités admissibles ou ciblées, génèrent une augmentation marquée du nombre des demandes au Fonds de l'économie sociale. Ce phénomène sera amplifié par les demandes prévisibles d'entreprises d'économie sociale existantes luttant pour leur survie ou cherchant à consolider leurs activités.

Dans son plan d'action, le Carrefour de développement Santé, économie sociale et services communautaires se propose d'améliorer sa connaissance du milieu et d'en actualiser le diagnostic, notamment au niveau des obstacles rencontrés ou des besoins émergents, puis de se donner un plan d'actions adapté. Pour atteindre ses objectifs, il

aura bien sûr besoin de l'appui et de la collaboration de ses partenaires.

Comme en fait foi son plan d'action, en plus de l'économie sociale et du développement social, le Carrefour de développement Santé, économie sociale et services communautaires se préoccupe également de l'équité, des inégalités de santé et de bien-être ainsi que de l'égalité des chances entre les sexes.

Car tous, qu'ils soient socioéconomiques, environnementaux ou autres, ces facteurs affectent la qualité de vie d'une communauté et de ses résidents, leur sécurité, etc. Inévitablement, les inégalités socioéconomiques deviennent aussi des inégalités de santé et de bien-être. Qu'il suffise ici par exemple de penser aux effets de l'isolement ou de la détresse des aînés, d'une sous-alimentation comme d'une mauvaise alimentation des personnes démunies, de mauvais traitements infligés à des enfants, du sentiment d'impuissance et de la perte d'estime de soi de la personne sans emploi, des impacts néfastes de la culture et du commerce illicites du cannabis comme de sa consommation, etc.

Autant de raisons pour le Carrefour de développement Santé, économie sociale et services communautaires de se préoccuper non seulement des actions du CLD mais aussi, en synergie, de celles des groupes communautaires, comités de développement local, municipalités, organismes du réseau de la santé et des services sociaux, gouvernements, etc., bien que les indicateurs récents sur les inégalités de santé et de bien-être montrent une légère amélioration dans plusieurs communautés de Nicolet-Yamaska mais aussi une détérioration dans quelques autres.

## **Secteur Développement rural**

Grâce à la nouvelle Politique nationale de la ruralité et au Pacte rural 2007-2014 qui y est rattaché, c'est-à-dire le contrat signé le 7 février 2007 avec le gouvernement du Québec, la MRC de Nicolet-Yamaska recevra 2 535 098 \$ d'ici 2014 afin de développer des stratégies et mettre en œuvre des projets de développement dans chaque communauté et à l'échelle du territoire.

Par cette entente, la MRC se voit confier par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) la responsabilité des fonds associés et de leur gestion. Le Pacte rural signé prévoit aussi différentes obligations pour la MRC, notamment :

- La préparation d'un plan de travail établissant les orientations et modalités de mise en oeuvre dudit Pacte rural sur son territoire d'application, lequel est constitué des seize municipalités de la MRC et de la communauté d'Odanak ;
- L'engagement à chaque année d'actualiser, d'adopter et de déposer auprès du Ministère ce plan de travail ;
- De fournir au gouvernement, à chaque début d'année, une reddition de comptes de l'année terminée ;
- L'engagement pour la MRC de contribuer à la mise en oeuvre de la Politique nationale de la ruralité, de promouvoir le développement de son territoire et de mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation, de mobilisation et de soutien.

Pour réaliser ces engagements, la MRC doit notamment :

- ❑ Entreprendre et poursuivre une démarche de réflexion, de mobilisation, d'organisation et d'action au sein de chaque communauté rurale et de la MRC ;
- ❑ Appuyer les opérations menant à réaliser des projets ;
- ❑ Définir et mettre en oeuvre les initiatives pour soutenir les actions couvrant l'ensemble du territoire de la MRC et celles des communautés.

Ce soutien et ces fonds viennent en support aux initiatives locales, à la volonté du milieu, au désir des gens d'améliorer leurs communautés et d'agir. Pour en profiter pleinement, les communautés de Nicolet-Yamaska sont invitées à faire preuve d'initiative, de solidarité et d'audace.

La Politique nationale de la ruralité 2007-2014 propose six enjeux et défis généraux pour guider sa mise en oeuvre et mieux soutenir le développement rural :

1. Une réponse adaptée aux tendances démographiques variées ;
2. La mise en valeur du potentiel humain des communautés ;
3. La recherche de modèles propres au milieu rural ;
4. Une contribution au développement durable ;
5. Une réponse à la mondialisation des marchés ;
6. Une réponse gouvernementale adaptée aux attentes des communautés rurales.

Deux autres préoccupations essentielles ressortent également de la Politique, soit le soutien aux communautés dévitalisées et la réalisation de projets de territoire.

Pour sa part, la MRC de Nicolet-Yamaska a inscrit à son plan de travail sept autres enjeux et défis plus spécifiques à son territoire :

1. Mobiliser le plus possible la population dans chaque communauté ;
2. Favoriser un leadership proactif et constructif des élus ;
3. Améliorer en nombre et en qualité les services de proximité ;
4. Réduire l'exode des jeunes et favoriser au maximum leur retour ;
5. Assurer le renouvellement et l'accroissement de la population ;
6. Attirer / retenir la main-d'oeuvre et favoriser la relève des entreprises ;
7. Préserver et développer les attraits et potentiels du territoire.

Dans leurs démarches enfin, en plus du soutien de leur Comité de développement local et de l'agent de développement rural de la MRC, les promoteurs de projets peuvent compter sur l'implication de plusieurs autres ressources : personnel municipal, agents de développement du CLD et partenaires intéressés (comités locaux, organismes communautaires, SADC, conseils d'établissement, organismes en culture ou tourisme, comités de loisirs, chambres de commerce, corporations de développement, personnel des ministères, du réseau de la santé et des services sociaux, etc.).

***SECTION 2***  
**OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION**

## 2.1 MISSION ET MANDATS <sup>3</sup>

Le Centre local de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska est un organisme sans but lucratif, issu de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et créé dans le cadre des orientations et politiques en matière de développement local élaborées par le gouvernement du Québec.

La mission du CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska est de créer et maintenir des emplois au sein du territoire de la MRC.

Il a pour principal mandat de regrouper ou de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et d'assurer le financement de ces services. Le CLD se doit également d'élaborer des plans et stratégies en matière de développement économique.

### **Services**

Le CLD offre des services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale, et ce, sans distinction quant à l'âge ou le stade de développement de l'entreprise.

## 2.2 OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION SECTORIELS

Déjà, avant 1998, la MRC avait amorcé un processus de planification stratégique tenant compte de six secteurs alors identifiés comme étant porteur du développement territorial. Ces secteurs : *agroalimentaire, commerces et industries, éducation,*

*santé et entreprises communautaires, tourisme, loisirs et culture, municipal,* formaient, avec l'apport des membres du Conseil des maires, le Comité stratégique élargi.

Lors de la création de la nouvelle région Centre-du-Québec en 1998, la MRC décidait d'adopter la structure proposée par le ministère des Régions : 13 tables sectorielles ont donc été mises en place à partir des six tables déjà existantes.

En mars 2004, l'assemblée générale décida d'ajuster la composition du conseil d'administration aux prérogatives de la loi 34. Ces modifications créaient entre autres les carrefours de développement. C'est à l'intérieur de ces nouvelles structures que la nouvelle planification stratégique du territoire est née.

En effet, à l'automne 2004, les membres de chaque carrefour de développement se sont réunis au sein de leur carrefour pour établir trois priorités pour la durée de ce présent PALÉE.

Le 26 janvier 2004, pour la première fois de son histoire, la MRC et le CLD établissait une planification stratégique globale pour son développement économique. Lors de cette rencontre, trois représentants de chacun des six carrefours de développement ont privilégié ensemble parmi les 18 priorités établies par les carrefours, cinq priorités territoriales.

Le 25 février 2009, suite à des rencontres où chaque carrefour a mis à jour sa planification stratégique et son plan d'action pour 2009-2010-2011, le même exercice de globalisation a été réalisé.

Il est à noter que, nonobstant cette priorisation globale, les 18 priorités des carrefours de développement demeurent importantes et parties intégrantes de la planification stratégique de la MRC.

<sup>3</sup> Tiré de : l'Entente de gestion entre le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation, la MRC de Nicolet-Yamaska et le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska, signée le 21 septembre 1998.

La présente section montre le résultat de la priorisation globale du territoire de même que la priorisation par carrefour à laquelle les membres ont établi des actions, des échéanciers et des partenaires relatifs à chacune des priorités.

## PRIORITÉS TERRITORIALES GLOBALES

ORDRE	CARREFOURS	PRIORITÉS
1	<b>Agroalimentaire-forêt et développement durable</b>	<p>Développer une culture de la valeur ajoutée dans le respect des principes du développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Diversification des productions animales et végétales ;</li> <li>b. Favoriser une plus grande transformation sur le territoire ;</li> <li>c. Soutenir les productions en émergence.</li> </ul>
2	<b>Emploi et main-d'oeuvre</b>	<p>Que les formations offertes soient en lien avec les besoins et permettent un taux élevé de retour ou maintien en emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Achats de formation <ul style="list-style-type: none"> <li>– continue</li> <li>– sur mesure</li> </ul> </li> <li>b. Vigie sur les besoins des entreprises</li> </ul>
3	<b>Économique</b>	Encadrer davantage les entreprises dans leurs stratégies de démarrage et de développement.
4	<b>Économique</b>	S'assurer une main-d'œuvre qualifiée et formée pour supporter les entreprises déjà en place et celles à venir.
5	<b>Santé, économie sociale et services communautaires</b>	<p><b>Santé et Services sociaux</b></p> <p>Que le CLD collabore avec l'ensemble des partenaires de ce secteur à partir de sa lecture multisectorielle des diverses réalités locales pour assurer la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux et de santé, et ce, particulièrement pour les personnes plus vulnérables.</p>

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION PAR CARREFOUR

<b><i>Carrefour Agroalimentaire-forêt et développement durable</i></b>			
<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCIERS</b>	<b>PARTENAIRES</b>
<p>1. Développer pour l'agroalimentaire une culture de la valeur ajoutée, et ce, dans le respect des principes du développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des productions animales et végétales ;</li> <li>• Favoriser une plus grande transformation sur le territoire ;</li> <li>• Soutenir les productions en émergence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrer le CITAN.</li> </ul>	Eté 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• CDAFCQ</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• SADC</li> <li>• UPA</li> <li>• CDÉ Nicolet</li> <li>• UQTR</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une activité pour l'achat local.</li> </ul>	Eté 2009	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des vitrines de produits du territoire.</li> </ul>	Automne 2009	
<p>2. Favoriser la mise en place des projets de l'aménagement forestier respectueux de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le projet de reboisement des coulées de la MRC.</li> </ul>	Depuis 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC</li> <li>• CLD</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• Synd. prod. de bois</li> <li>• Agence forestière des Bois-Francis</li> <li>• Producteurs agricoles</li> <li>• FAPAQ</li> <li>• SARCEL</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le projet expérimental de la bande riveraine et de haies brise-vent en plaine inondable.</li> <li>• Évaluer un projet de haies arbustives le long des chemins.</li> </ul>	Depuis 2006  2009	
<p>3. Soutenir la mise en marché des nouvelles productions (petites productions, productions de créneaux) du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une visite annuelle.</li> </ul>	Août / septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CDAFCQ</li> <li>• CLD</li> <li>• MAPAQ</li> <li>• Biosphère</li> <li>• CARTV</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les projets de circuits courts.</li> </ul>	A l'année	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les projets de certification.</li> </ul>	2009-2010	

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION PAR CARREFOUR

### *Carrefour Économique*

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
<p>1. Encadrer davantage les entreprises dans leurs stratégies de démarrage et de développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en valeur du FLI et des autres fonds du CLD ainsi que des principaux intervenants financiers. S'en servir comme leviers pour dynamiser les institutions financières.</li> <li>• Favoriser une approche proactive et personnalisée (Passion du client).</li> <li>• Harmoniser les services aux entreprises et leurs modes de fonctionnement.</li> <li>• Rencontres plus fréquentes avec les hautes directions des institutions financières et les directeurs des comptes.</li> <li>• Aide aux regroupements sectoriels, adaptée aux besoins des municipalités rurales.</li> <li>• Optimiser le rôle des municipalités dans le développement des entreprises.</li> <li>• Rencontres du comité « Vigie ».</li> <li>• Agir proactivement au niveau d'une stratégie de prospection.</li> <li>• Améliorer la promotion du territoire et du CLD.</li> <li>• Réaliser des études sur les potentiels d'affaires qui peuvent émaner de nos plus gros employeurs (ex : ENPQ, Commission scolaire, etc.).</li> </ul>	<p>2008-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• CDÉ(s)</li> <li>• SADC</li> <li>• CLE</li> <li>• CJE</li> <li>• RAJE</li> <li>• CDCQM</li> <li>• MDEIE</li> <li>• Commission scolaire de la Riveraine</li> <li>• UQTR</li> <li>• Institutions financières</li> <li>• Députés</li> </ul>
<p>2. S'assurer une main-d'œuvre qualifiée et formée pour supporter les entreprises déjà en place et celles à venir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à profit le réseau des partenaires pour aider à combler les postes disponibles en entreprises.</li> <li>• Identifier clairement les besoins des entreprises pour élaborer des</li> </ul>	<p>2008-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLE</li> <li>• Commission scolaire de la Riveraine</li> <li>• CJE</li> <li>• Chambres de commerce</li> </ul>

## **Carrefour Économique**

	<p>formations sur mesure.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rehausser les compétences des employés.</li> <li>• Établir un dialogue constant entre les intervenants de l'emploi.</li> <li>• Organiser des formations adaptées et ciblées.</li> <li>• Travailler sur le retour de la main-d'œuvre expérimentée.</li> <li>• Sensibiliser les jeunes sur les métiers disponibles dans la MRC.</li> <li>• Poursuivre le programme de la réussite éducative.</li> <li>• Développer le potentiel de l'immigration.</li> <li>• Appuyer les actions des comités qui s'affairent à contrer l'exode des jeunes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• SADC</li> <li>• UQTR</li> <li>• CÉGEP</li> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• MDEIE</li> </ul>
<p>3. Supporter les commerçants pour améliorer l'offre commerciale et stimuler l'achat local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un créneau non exploité localement dans un commerce existant.</li> <li>• Développer le réflexe de se tourner vers la MRC pour les problématiques d'aménagement commercial.</li> <li>• Se positionner dans le schéma d'aménagement de la MRC (PSAR-2).</li> <li>• Développer des outils pour mesurer la satisfaction de la clientèle (ex. : client-mystère).</li> </ul>	<p>2008-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revitalisation Nicolet</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• CDÉ (s)</li> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> <li>• SADC</li> <li>• Le Courrier Sud</li> <li>• CKBN</li> </ul>

## Carrefour Culture, loisirs et tourisme

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
<p>1. Consolider, compléter, soutenir, mettre à niveau et assurer la mise aux normes des structures et équipements en culture, loisirs et tourisme sur l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le soutien financier au fonctionnement de l'Office de tourisme.</li> <li>• Contribuer à faire connaître les services offerts par l'Office de tourisme afin d'optimiser les initiatives en tourisme.</li> <li>• Maintenir le soutien à la radio communautaire et utiliser ce média pour parler des initiatives de la MRC.</li> <li>• Maintenir des postes adéquats en développement culturel et touristique au sein de la MRC et du CLD.</li> </ul>	<p>2009-2010-2011</p> <p>2009-2010-2011</p> <p>2009-2010-2011</p> <p>2009-2010-2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• MRC</li> </ul>
<p>2. Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska quel qu'il soit de façon à contribuer au développement de la culture, du loisir et du tourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'outils et de projets de sensibilisation au patrimoine de la MRC.</li> <li>• Favoriser le maillage et la concertation entre les milieux culturels, touristiques, patrimoniaux et du loisir.</li> </ul>	<p>2009-2010-2011</p> <p>2009-2010-2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC</li> <li>• CLD</li> <li>• MCCCCFQ</li> <li>• Office de tourisme de Nicolet-Yamaska</li> <li>• URLSCQ</li> <li>• Municipalités</li> <li>• Paroisses</li> <li>• Attractions</li> <li>• Tables sectorielles</li> </ul>

## **Carrefour Culture, loisirs et tourisme**

<p>3. Appuyer les initiatives existantes en culture, loisirs et tourisme, et en susciter de nouvelles de manière à contribuer au développement de l'ensemble du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska afin d'en faire un milieu de vie dynamique et attractif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du marché des congrès afin de dégager des actions concrètes et réalisables adaptées à la réalité du milieu.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Office de tourisme</li> <li>• Attrait</li> <li>• ENPQ</li> <li>• Agences de voyage</li> <li>• CLD</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un soutien technique aux promoteurs d'initiatives en culture, loisirs et tourisme pour les aider dans le développement de leurs projets.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• Office de tourisme</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir et faire connaître les services du CLD en matière de culture, loisirs et tourisme.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLD</li> <li>• Office de tourisme</li> <li>• URLSCQ</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les municipalités à soutenir les initiatives locales en loisirs.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC</li> <li>• URLSCQ</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à faire connaître les différentes formules de regroupements intermunicipaux en matière de loisirs.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• URLSCQ</li> </ul>

## Carrefour Éducation

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
1. Partager les recherches sur les attentes des employeurs en regard du savoir-être, du savoir-faire et de la relève	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partage éventuel des canevas de la CSDR et de l'ENPQ</li> </ul>	2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSDR</li> <li>ENPQ</li> <li>CLE</li> </ul>
2. Optimiser l'offre de formation pour les emplois en demande vs leurs pouvoirs d'attraction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un suivi auprès des cégeps pour l'obtention du Programme de soins préhospitaliers d'urgence.</li> <li>Identifier des opportunités d'offres de formation collégiales pour notre territoire.</li> </ul>	2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSDR</li> <li>CNDA</li> <li>CJE</li> <li>SADC</li> <li>CLD</li> <li>UQTR</li> <li>ENPQ</li> <li>CLE</li> <li>MRC</li> <li>Cégeps du Centre-du-Québec</li> </ul>
3. Rendre disponibles aux employeurs des outils assortis de « coaching »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être à l'affût des formations assorties de « coaching » et faire circuler les renseignements.</li> </ul>	2009-2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSDR</li> <li>CNDA</li> <li>CJE</li> <li>SADC</li> <li>CLD</li> <li>UQTR</li> <li>ENPQ</li> <li>CLE</li> <li>MRC</li> <li>Cégeps du Centre-du-Québec</li> </ul>
4. Créer une offre de services attrayante favorisant le territoire de Nicolet-Yamaska	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser l'inventaire des programmes intéressants à offrir sur le territoire.</li> </ul>	2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSDR</li> <li>CNDA</li> <li>CJE</li> <li>SADC</li> <li>CLD</li> <li>UQTR</li> <li>ENPQ</li> <li>CLE</li> <li>MRC</li> <li>Cégeps du Centre-du-Québec</li> </ul>

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

### SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

1. Que le CLD collabore avec l'ensemble des partenaires de ce secteur à partir de sa lecture multisectorielle des diverses réalités locales pour assurer la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux et de santé, et ce, particulièrement pour les personnes plus vulnérables.

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la disponibilité et l'accessibilité des services, particulièrement pour les personnes vulnérables.</li> </ul>	<p><u>Diagnostic</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identification des caractéristiques et des besoins (problématiques) de la communauté.</li> <li>– Bilan des services et actions en cours.</li> </ul> <p><u>Analyse</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identification des obstacles (disponibilité et accessibilité).</li> <li>– Identification des besoins non répondus ou en émergence (disponibilité et accessibilité).</li> </ul> <p><u>Développement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Élaboration d'actions pour éliminer les obstacles ou pour le développement.</li> <li>– Mise en œuvre du plan d'action.</li> </ul> <p>*Action liée à la mise en place du RLS – Les étapes du diagnostic, de l'analyse et du développement du plan d'action ont été effectuées au cours de l'année 2006-07.</p>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiples</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en œuvre du plan d'action.</li> </ul>	2009 et +	

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

### ÉCONOMIE SOCIALE

2. Que le CLD aide, soutienne, favorise ou contribue à la bonne santé économique des entreprises de l'économie sociale à moyen et à long terme afin d'assurer le développement durable de ces entreprises. Qu'il valorise la pleine expression du volet social de ces entreprises, et ce, de manière à ce que celui-ci soit reconnu comme un facteur important du mieux-être collectif.

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
Une meilleure valorisation du mandat social de ces entreprises au niveau des services ou des actions d'intégration à l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Arrimage avec le CRÉS et le Chantier d'économie sociale                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site du CLDNY.</li> <li>○ Capsules régionales.</li> <li>○ Bottin des entreprises (Mise à jour annuelle).</li> <li>○ Portail du Chantier d'économie sociale.</li> <li>○ Saison de l'économie sociale (Forum et sommet).</li> <li>○ Participation au comité Culture du Chantier (Théâtre Parminou) et comité Jeunesse également du Chantier (Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre).</li> </ul> </li> </ul>	<p>Continu</p> <p><b>À venir :</b> autre développement d'actions dans le cadre de la mise en place de l'entente spécifique régionale en économie sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) CRÉS</li> <li>b) MAMROT</li> <li>c) Chantier d'économie sociale</li> <li>d) CLDs</li> </ul>
Formation adaptée aux entreprises d'économie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Arrimage avec le CRÉS et le Chantier d'économie sociale                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plan de formation adaptée (Commentaires très positifs des participantEs sur le choix des formations et formateurs / formatrices).</li> <li>○ Bulletin d'information aux entreprises.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>e) CRÉS</li> <li>f) Les CDC</li> <li>g) Emploi-Québec</li> <li>h) CRÉ</li> <li>i) MAMROT</li> </ul>

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

Formation aux administrateurs du CLD.	– Arrimage avec le CRÉS et le Chantier d'économie sociale.	Formation annuelle  Selon le changement des administrateurs / administratrices.	• CRÉS
Un support post-démarrage plus adéquat et soutenu pour la période critique 0-5 ans suivant le lancement de ces entreprises.	– Mise en place d'un comité de travail (Analyse des difficultés, identification des mécanismes de support, etc.).  ○ Participation au comité de suivi de la Fiducie du Chantier.	Continu  <b>À venir :</b> autre développement d'actions dans le cadre de la mise en place de l'entente spécifique régionale en économie sociale.	j) CLD k) CRÉS l) Chantier d'économie sociale m) Investissement Québec
Développement des entreprises d'économie sociale.	– Suivi au comité de travail (Démarchage).	Continu  <b>À venir :</b> autre développement d'actions dans le cadre de la mise en place de l'entente spécifique régionale en économie sociale.	• CLD • CRÉS
Support au prédémarrage.	– Suivi au comité de travail (Analyse des difficultés, identification des mécanismes de support, etc.)  ○ Arrimage avec la CDCNY	Continu  <b>À venir :</b> autre développement d'actions dans le cadre de la mise en place de l'entente spécifique régionale en économie sociale.	n) CLD o) CDC NY p) CRÉS

N.B.

❖ Le CRÉS est le pôle régional du Chantier d'économie sociale (formalisé par une entente). Le CRÉS est le comité aviseur de la CRÉ. Il participe à la planification stratégique de la CRÉ. Il est actuellement à finaliser une entente spécifique régionale en économie sociale.

## Carrefour Santé, économie sociale et services communautaires

### DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

3. Que le CLD collabore avec l'ensemble des partenaires concernés à l'amélioration des conditions de vie des gens de la communauté (transport collectif, services de garde, logement social, intégration sociale, etc.).

OBJECTIFS	MOYENS	ÉCHÉANCIERS	PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'amélioration des conditions de vie des gens de la communauté.</li> </ul>	<p><u>Diagnostic</u> (environnement social, culturel, naturel, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des caractéristiques et des besoins de la communauté.</li> <li>Bilan des services ou infrastructures.</li> </ul> <p><u>Analyse</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des services et infrastructures à bonifier ou des obstacles.</li> <li>Identification des besoins non répondus ou en émergence.</li> </ul> <p><u>Développement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'actions pour l'amélioration des conditions de vie des gens de notre communauté (bonification ou développement).</li> </ul> <p>*Phase 1 : complétée *Phase 2 : en cours</p>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres carrefours du CLD</li> <li>Autres partenaires territoriaux ou régionaux (CRDS)</li> </ul>
	<p>Mise en œuvre du plan d'action</p> <p>* Phase 1 : en cours</p> <p>N.B. : À voir pour la question du loisir</p>	2009 À venir : Plan d'action de la phase 2	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la pérennité au développement social de notre communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi de la politique de développement social</li> </ul>	Continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>CDC</li> <li>MRC</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à ce que les actions de développement du CLD tiennent compte des différences selon les sexes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse différenciée selon les sexes (ADS) des actions du CLD / mise en place d'un comité de travail.</li> </ul>	Continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>CLD</li> <li>Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec.</li> </ul>

## **Carrefour Emploi et main-d'œuvre <sup>4</sup>**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>MOYENS</b>	<b>ÉCHÉANCIERS</b>	<b>PARTENAIRES</b>
1. Que les formations offertes soient en lien avec les besoins et permettent un taux élevé de retour ou maintien en emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats de formation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continue</li> <li>▪ Sur mesure</li> </ul> </li> </ul>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec</li> <li>• CLD</li> <li>• CSR</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• Entreprises</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vigie sur les besoins des entreprises</li> </ul>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec</li> <li>• CLD</li> <li>• CSR</li> <li>• Chambres de commerce</li> <li>• Entreprises</li> </ul>
2. Pour les chercheurs d'emplois, maintenir un taux de rétention de 50 %.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours à des ressources externes.</li> <li>• Appui financier aux employeurs.</li> </ul>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec</li> <li>• CLD</li> <li>• CSR</li> <li>• Entreprises</li> </ul>
3. Contrer les difficultés et combler les postes vacants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide au recrutement et à l'intégration.</li> </ul>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec</li> <li>• CLD</li> <li>• UPA</li> <li>• Imm. Québec</li> <li>• CJE</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en emploi.</li> </ul>	2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi-Québec</li> <li>• CSR</li> </ul>

<sup>4</sup> Source : « Plan d'action d'Emploi-Québec »

## **2.3 PROPOSITIONS À SOUMETTRE AU CLE EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS D'EMPLOIS**

Bien que plusieurs pistes d'interventions interpellant le CLE soient déjà identifiées dans la planification stratégique sectorielle, la réflexion a été poussée plus loin en regard des besoins rencontrés par nos promoteurs au niveau du développement de l'emploi. Nous avons retenu les cibles qui nous apparaissaient les plus prioritaires pour le développement du territoire mais il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Il importe également de rappeler que plusieurs de ces éléments impliquent un partenariat.

### ***Soutien aux démarches dynamisantes***

Dans le but de maximiser les retombées économiques et sociales des projets de développement en cours, il sera important de pouvoir compter sur le CLE comme partenaire tant au niveau technique que financier. Voici quelques exemples:

- Soutenir les suites de la Politique culturelle.
- Soutenir les regroupements de commercialisation (Office de tourisme, développement de la biosphère, etc.).

### ***Relève en affaires***

Il importe d'identifier, sensibiliser et supporter les entrepreneurs susceptibles de préparer une relève pour leurs entreprises. Certains programmes pourraient s'appliquer ici en considérant une aide financière.

### ***Formation***

Il faudra inciter les personnes sans emploi à s'orienter dans des domaines à fort potentiel et tenter d'arrimer le tout avec les besoins locaux.

- Formation sur la transformation agroalimentaire, la préparation des mets et le service pour les établissements de restauration spécialisée et les tables champêtres, etc.
- Formation technique adaptée aux besoins des entreprises.
- Bilinguisme (en accord avec le PDRHT).
- Formation pour la clientèle de l'assistance-emploi.

### ***Services de consultants privés***

Maintenir le soutien financier pour des consultations privées par des spécialistes lors d'interventions auprès des entrepreneurs, tant des entreprises à but lucratif que non lucratif.

### ***Soutien financier au niveau de la formation***

Il importe que le CLE poursuive son implication financière au niveau de la formation continue et intensifie la diffusion de ce programme auprès des entreprises.

### ***Soutien au travail autonome***

La situation de l'emploi au Centre-du-Québec a entraîné une décroissance du nombre de participants à cette mesure. En effet, au cours des dernières années, les emplois vacants étaient nombreux. Toutefois, avec la crise économique que nous connaissons, cela affectera fort probablement les investissements des entreprises et ralentira la création d'emplois. S'il y a des pertes d'emplois, le nombre de participants augmentera inévitablement. De ce fait, il faudra revoir les secteurs d'activités prioritaires du programme pour s'adapter aux réalités socioéconomiques et s'assurer de maintenir une offre de produits et services régionale qui répondra adéquatement à la demande.

### ***Immigration ciblée***

Il faudra poursuivre le travail quant à la mise sur pied de mesures incitatives pour attirer de la main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs potentiels.

***SECTION 3***  
**STRATÉGIES ET MOYENS D' ACTIONS**

### **3.1 MOYENS ORGANISATIONNELS**

#### ***Collaboration CLD – MRC***

Au moment de la formation du CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska, les différents intervenants qui y ont été impliqués ont choisi de doter le territoire d'un outil fort, axé en priorité sur le travail de terrain.

Ils ont fait le choix d'embaucher un maximum d'agents plutôt que de privilégier une structure administrative. Une option intéressante rendue possible grâce à une entente avec la MRC permet d'utiliser les services de son directeur général comme responsable administratif et du personnel nécessaire pour assumer la comptabilité et la réception. Le lien entre l'administration et les agents se fait depuis 1999 via un coordonnateur.

La localisation du CLD dans les mêmes lieux physiques que la MRC vient confirmer cette étroite collaboration entre les deux organismes. De plus, la concentration en un même bâtiment du personnel du CLD et de celui rattaché à l'aménagement du territoire facilite l'harmonisation des visions de développement et d'aménagement pour l'ensemble de Nicolet-Yamaska.

#### ***L'assemblée des membres***

Modification apportée en fonction de la loi 34 lors de l'assemblée générale : les membres votants du CLD sont *Un élu municipal du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska*<sup>5</sup>, soit les membres du conseil des maires.

#### ***Le Conseil d'administration du CLD***

Le Conseil d'administration du CLD, de par sa composition, cherche à représenter le plus adéquatement possible la réalité économique, sociale et culturelle du territoire de manière à remplir son mandat de développement économique intégré, de soutien aux entreprises et de création d'emplois.

On y retrouve un représentant pour chacun des six carrefours de développement suivants : Agroalimentaire-forêt et développement durable, Économique, Santé, économie sociale et services communautaires, Culture, loisir et tourisme, Éducation, Emploi et main-d'œuvre (la directrice du Centre local d'emploi). Chacun de ces représentants voit sa candidature proposée au conseil des maires qui, lors de son assemblée régulière, prend la décision finale quant à la composition du conseil d'administration du CLD. Y siègent également quatre élus représentant le Conseil des maires de la MRC, le député de l'Assemblée nationale et le responsable administratif du CLD.

Ce sont douze personnes, toutes intéressées par le développement des entreprises et l'amélioration de la qualité de vie des résidents du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska, qui veillent à ce que le travail du CLD se fasse en tout temps pour le bénéfice du plus grand nombre, de chacune des municipalités et des différents secteurs qui y sont représentés.

#### ***Les agents du CLD***

Le CLD peut compter sur cinq agents de développement. Ces agents se partagent les secteurs d'activités suivants : commerce et industrie, agroalimentaire, rural, culturel, touristique et économie sociale.

---

<sup>5</sup> Extrait des règlements généraux, 2.1

L'embauche de l'agent rural est rendue possible grâce au programme *Agent de développement en milieu rural*.

Les cinq agents travaillent en collégialité pour s'assurer d'offrir des services des plus efficaces et d'aller dans le sens d'un développement équilibré.

### **3.2 ARRIMAGE AVEC LES FONDS LOCAUX**

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dans la création du guichet unique des services à l'entrepreneuriat qu'est le CLD, a prévu la centralisation de la gestion des fonds pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises et le soutien à l'activité économique existante.

Bien que l'aide technique soit la porte d'entrée des promoteurs, il ne faut pas négliger que ce qui motive souvent la démarche auprès du CLD, c'est la possibilité d'y dénicher une subvention ou du financement. On ne pourra contenter tout le monde, mais le premier contact étant établi, il s'avère plus facile de présenter les services offerts par les agents et d'agir comme ressource au dossier au bon moment, et ce, pour le bénéfice du futur entrepreneur.

Après plus de 11 années d'existence, la reconnaissance du CLD à titre de guichet unique est de plus en plus acquise par les partenaires et institutions financières.

#### ***Les Fonds d'aides financières du CLD***

##### ***Fonds jeunes promoteurs***

Ce fonds cible exclusivement les nouveaux entrepreneurs âgés entre

18 et 35 ans qui démarrent une entreprise et qui créeront au moins deux emplois permanents au cours des deux premières années d'existence de l'entreprise. La subvention octroyée en vertu du Fonds jeunes promoteurs agit avantageusement à titre de mise de fonds supplémentaire pour les nouveaux entrepreneurs, ce qui en fait un élément très apprécié par les autres partenaires financiers aux projets, améliorant ainsi le fonds de roulement au démarrage.

Afin d'assurer la relève dans les entreprises, les critères d'admissibilité du Fonds jeunes promoteurs ont été modifiés. Le « Volet Relève » permet dorénavant à un jeune entrepreneur qui se porte acquéreur d'au moins 25 % des parts ou actions votantes d'une entreprise existante de recevoir une subvention de 5 000 \$ afin de procéder à cette acquisition.

##### ***Fonds de l'économie sociale***

Cette aide financière, consacrée spécifiquement aux projets collectifs, représentait le plus grand défi sur le plan des orientations à établir. On ne disposait d'aucun vécu mais paradoxalement, de beaucoup de latitude dans la détermination des critères d'admissibilité. Les gestionnaires du Fonds d'économie sociale ont su être à l'écoute des besoins du milieu et adapter la vision et les orientations du fonds en fonction des priorités sociales et économiques des gens d'ici. L'arrimage de l'aide financière apportée par le CLD, avec l'aide technique dispensée par les différents intervenants tels : la Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie (CDCQM), le Conseil Régional des Élus du Centre-du-Québec (CRÉ), la Corporation de développement communautaire (CDC), la Régie régionale de la santé et des

services sociaux (RRSSS), le Conseil Régional d'Économie Sociale (CRÉS), etc., demeurent des préoccupations réelles de tous les jours et ne pourront être que bénéfiques pour les utilisateurs.

L'analyse des différents types de projets présentés aux cours des deux premières années d'opération a permis de jeter les bases ainsi que les balises de la politique d'investissement. Ce positionnement a eu pour effet d'assurer la maximisation de l'utilisation des sommes disponibles pour le territoire et par le fait même, d'engendrer les retombées économiques et sociales attendues par le milieu.

Comme c'est le cas pour plusieurs fonds locaux, c'est progressivement que la notoriété du Fonds de l'économie sociale a rejoint les entreprises collectives et aspirants promoteurs de Nicolet-Yamaska. C'est sur la base de cette notoriété et des efforts déployés depuis la création du CLD pour soutenir localement l'entrepreneuriat collectif que le CLD a vu une augmentation importante du nombre de demandes de financement au Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS).

Considérant cette réalité appréhendée et la situation toujours précaire de nombreuses personnes et collectivités de Nicolet-Yamaska, les promoteurs et entreprises d'économie sociale du territoire devront pouvoir compter sur des sommes suffisantes au Fonds de l'économie sociale et un arrimage éventuel avec d'autres fonds comme le fonds sur la ruralité, la mesure d'aide aux initiatives en milieux ruraux, le fonds de diversification économique de Nicolet-Yamaska, le FLI et les fonds de la SADC pour espérer poursuivre leur développement.

### **Fonds local d'investissement (FLI)**

Avec plus de deux millions de dollars d'investissement depuis sa création, le Fonds local d'investissement (FLI) a fait ses preuves.

Instauré avec une préoccupation de compléter l'offre de financement déjà en place, le fonds de prêts a été utilisé de façon efficace, permettant même d'aller chercher des fonds supplémentaires auprès du gouvernement provincial, et ce, à plusieurs reprises. Ces sommes avaient été rendues disponibles pour les territoires jugés moins favorisés, dont la MRC de Nicolet-Yamaska, et qui avaient de plus utilisé les fonds attribués au protocole d'entente initial.

Le CLD a su être flexible en ajustant ses modalités en cours de route pour permettre la meilleure utilisation possible des fonds alloués au bénéfice des entrepreneurs. La hausse des plafonds d'investissement, l'ouverture vers des mesures pour faciliter la relève, l'obtention de fonds spéciaux, tout a été orchestré pour offrir l'effet de levier escompté, toujours dans le but de faire la différence dans les projets d'investissement.

Bien que le CLD doive assurer la pérennité des sommes disponibles, il faut savoir demeurer à l'écoute de nos promoteurs, partenaires et des changements dans le monde financier pour que le FLI demeure un outil majeur dans le développement de l'économie du territoire.

La reconduction des différents fonds gérés par le CLD confirme à l'organisation son rôle déterminant de partenaire financier.

## **Fonds de diversification économique de Nicolet-Yamaska**

Le fonds de diversification économique de Nicolet-Yamaska est un fonds subventionnel qui a pour mandat l'émergence de projets en accord avec la planification stratégique régionale de même qu'avec le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Il tient son origine du fonds de diversification régional qui, jusqu'en 2004, était administré par la CRÉ (CRCDCQ) et qui a été transféré par protocole aux MRC de la région.

Il a pour objectif de faciliter l'établissement d'un contexte favorable à la création de nouvelles entreprises tout en diversifiant le tissu économique du territoire. Plus spécifiquement, il vise à :

- Développer les potentiels économiques des entreprises régionales;
- Accentuer le développement des entreprises des secteurs agroalimentaire et forestier;
- Stimuler et soutenir la création d'entreprises ou d'activités en économie sociale.

### **Mesure d'aide aux initiatives en milieux ruraux**

Cette mesure vise à apporter un soutien particulier et prioritaire aux milieux ruraux les plus fragiles qui connaissent des difficultés importantes sur les plans économique et social. La relance économique de ces collectivités passe par la création d'emplois durables, issus de la mise en valeur de leurs ressources, de leurs potentiels et de leurs atouts particuliers.

Ce fonds subventionnel est disponible plus particulièrement aux municipalités moins favorisées et ayant un indice de développement négatif (Voir chapitre 1.1). Une partie du montant disponible est accessible à des projets dits territoriaux qui touchent au minimum trois municipalités. Les projets, qu'ils soient locaux ou territoriaux, se doivent d'avoir été priorisés par la communauté.

### **Soutien à l'émergence de projets d'entreprises**

Suite à l'attribution de nouveaux montants d'argent par le gouvernement du Québec et, visant à mieux encadrer les entreprises et à augmenter leurs taux de survie, le CLD a créé quatre nouveaux programmes de subvention pour les entreprises.

- **Programme d'aide à la formation des entrepreneurs** visant à augmenter la compétitivité des entrepreneurs dans un contexte de mondialisation et de développement de marché.
- **Programme de soutien en service professionnel aux entreprises en démarrage (0-3 ans)** visant à améliorer le taux de survie des nouvelles entreprises en fournissant à l'externe les services de professionnels spécialisés lors du prédémarrage, du démarrage ou de la relève d'entreprise.
- **Programme d'aide à la mise aux normes** visant à soutenir le développement des entreprises dans leurs projets de mise aux normes et dans ceux ayant pour but d'améliorer leur capacité à accéder à de nouveaux marchés via l'atteinte de normes spécifiques à un secteur, aux marchés d'exportation visés, à une clientèle spécifique, etc.

- **Programme d'aide à la prospection** visant à soutenir les entreprises dans leurs projets ayant pour but d'accéder à de nouveaux marchés via des activités telles des missions, foires et salons spécialisés, etc.

### ***Un partenaire de plus***

On peut donc constater que l'arrimage des fonds du CLD, tant au niveau des prêts que des autres formes d'aides financières, a été orchestré de façon à en faire profiter le plus harmonieusement et le plus favorablement ceux pour qui ils ont été créés, c'est-à-dire les entrepreneurs, qu'ils soient privés ou collectifs.

### **3.3 STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉES POUR LES JEUNES PROMOTEURS ET LES PROMOTEURS D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE**

#### ***Stratégies d'accompagnement pour les jeunes promoteurs***

La stratégie visant les jeunes promoteurs a dû être modifiée au cours des dernières années afin de s'adapter davantage aux besoins des nouveaux entrepreneurs. Toutefois, elle demeure toujours orientée pour offrir aux promoteurs âgés entre 18 et 35 ans le plus de chances possible de réussir leurs projets d'entreprises.

C'est ainsi que les séances d'information, qui se déroulaient aux deux semaines, ont été remplacées par le « Guichet express ». À raison d'une fois par semaine, les promoteurs ont maintenant l'opportunité d'obtenir une rencontre individuelle avec un agent de développement. À cette occasion, plusieurs documents et informations sont transmis aux participants. Un guide de rédaction du plan d'affaires, un répertoire des principales sources de financement disponibles sur le

territoire, de l'information sur les cours de formation en entrepreneuriat de la Commission scolaire de la Riveraine, la carte « Lancer une entreprise, De l'idée au démarrage », etc.

De plus, dans le cadre de la rédaction du plan d'affaires, le nouvel entrepreneur peut compter en tout temps sur l'aide des agents de développement du CLD. L'accompagnement offert par ces derniers permet au promoteur de trouver plus rapidement les informations nécessaires à une prise de décision éclairée, non seulement à la concrétisation du projet d'entreprise mais aussi à son financement.

Pendant et après le démarrage, un suivi est offert aux nouveaux entrepreneurs. Le suivi peut prendre plusieurs formes mais généralement, il s'agit d'une aide technique ponctuelle sur divers aspects d'une entreprise (finance, marketing, tenue de livres, mise en marché, etc.). De plus, ponctuellement, les agents de développement assurent une vigie et transmettent des informations pertinentes aux entrepreneurs sur différents sujets tels que l'offre de formation sur le territoire, le changement dans la réglementation, les nouveaux programmes, etc.

Par l'entremise du *Réseau d'aide aux jeunes entrepreneurs* (RAJE), plusieurs outils ont été développés afin de faciliter le suivi des jeunes entrepreneurs (logiciel de prévisions financières, Cd regroupant des modèles de documents pour la gestion d'une entreprise, etc.). De plus, les jeunes peuvent participer à différentes activités organisées spécialement pour eux. Les activités sont très diversifiées et prennent la forme de formations, de visites d'entreprises, d'activités de réseautage, de rencontres avec de grands donneurs d'ordre, etc.

Finalement, afin de s'assurer que les jeunes entrepreneurs de Nicolet-Yamaska reçoivent toute l'aide qui leur est nécessaire, le CLD est représenté par un agent de développement au Comité entrepreneurship jeunesse. Ce dernier, regroupant les organismes qui touchent de près ou de loin à l'entrepreneuriat, vise l'harmonisation et l'arrimage des différents services offerts aux jeunes âgés entre 18 et 35 ans désirant devenir entrepreneurs.

Pour conclure, les moyens que le CLD a mis en place, conjugués au dynamisme et à l'ingéniosité des jeunes entrepreneurs, nous convainquent que les efforts déployés dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'entreprises seront couronnés de succès.

### ***Stratégies d'accompagnement pour les promoteurs d'entreprises d'économie sociale***

Si les projets en économie sociale doivent tous posséder un même point commun, être issus de l'entrepreneuriat collectif, la variété de leurs champs d'activités quant à elle n'a pas de frontière. Dans l'économie sociale marchande qui relève des CLD et où il doit y avoir la vente de produits ou de services pour une part suffisamment importante des revenus de l'entreprise, on peut en effet imaginer que des projets pourraient naître dans n'importe lesquels secteurs de l'activité économique et sociale.

Dans le but d'encadrer le mieux possible les promoteurs de l'économie sociale, les demandes sont travaillées en collégialité par les agents du CLD en fonction de leurs compétences et champs d'activités et de la nature des projets selon qu'ils soient du domaine industriel, commercial et de service, culturel, agroalimentaire, touristique, ou communautaire.

Ainsi, pour un projet d'économie sociale dans le secteur du tourisme, les promoteurs rencontreront souvent au départ l'agent responsable de ce secteur de même que celui dont relève l'économie sociale dans le but de bien explorer l'idée, évaluer son potentiel mais aussi les contraintes possibles à sa réalisation, vérifier la concordance avec les critères de l'économie sociale, clarifier le point d'affaires, identifier les sources possibles de financement, etc. D'autres groupes ou personnes sont souvent mis à contribution : municipalités, CDC (pour un avis sectoriel), Office de tourisme, CDRCQM, etc. Par la suite, selon les besoins et la nature du projet, le soutien aux promoteurs sera réalisé par un ou plus d'un agent du CLD.

Une fois réalisé le plan d'affaires et planifié le montage financier du projet, le Comité d'approbation des projets en économie sociale est saisi de la demande de financement. À cette étape importante de leurs démarches, les promoteurs sont toujours soutenus par l'agent ou les agents du CLD ayant collaboré avec eux jusque-là.

Par la suite, en vertu des normes de gestion du Fonds adoptées par le CLD, les promoteurs des projets d'économie sociale qui se sont vus accorder une subvention doivent s'engager à collaborer dans une démarche de suivi avec le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska pour une période de deux ans à compter de la date de signature du protocole d'entente.

***SECTION 4***  
**RÉSULTATS ANTICIPÉS**

## 4.1 OBJECTIFS ET INDICATEURS QUALITATIFS

Le Centre local de développement a identifié cinq objectifs et 17 indicateurs qualitatifs qui y correspondent de façon à pouvoir évaluer globalement si son plan d'actions sectoriel a permis d'atteindre les résultats escomptés.

OBJECTIFS QUALITATIFS		INDICATEURS QUALITATIFS
1.	Contribuer au développement global et durable de la MRC de Nicolet-Yamaska.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets ayant permis de mettre en valeur des ressources ou des équipements disponibles sur le territoire.</li> <li>Distribution géographique (par municipalité) des projets réalisés et impact des projets sur chacune des collectivités locales.</li> <li>Services à la population maintenus ou développés sur le territoire.</li> <li>Statistiques de la population de la MRC de Nicolet-Yamaska (comparatifs 1996-2001-2005) : maintien de la population sur le territoire et accueil d'immigrants.</li> </ul>
2.	Favoriser le maintien et l'expansion des entreprises en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions d'accompagnement auprès des entreprises.</li> <li>Participation des entreprises à la Mesure de suivi à l'entreprise.</li> <li>Activités de vigie.</li> <li>Taux de survie des entreprises démarrées depuis moins de cinq ans.</li> <li>Projets et activités réalisés visant à favoriser le maintien et l'expansion de l'entreprise.</li> </ul>
3.	Favoriser l'intégration et l'implication des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets et activités réalisés visant à favoriser l'intégration des jeunes à la vitalité économique du territoire.</li> <li>Amélioration des perspectives d'emplois chez les jeunes.</li> <li>Statistiques de la population chez les moins de 35 ans (comparatifs 1996-2001-2005).</li> </ul>
4.	Favoriser la participation la plus large possible des différents acteurs locaux au développement local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de participation aux réunions du CA du CLD et aux assemblées générales annuelles.</li> <li>Vitalité et taux de participation aux carrefours de développement et aux différents comités.</li> <li>Partenariats avec d'autres acteurs locaux pour la réalisation des projets de développement économique.</li> <li>Stratégie d'intégration à la réalité géographique du territoire.</li> </ul>
5.	Accroître le sentiment d'appartenance de la population à la MRC de Nicolet-Yamaska.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets et activités initiés pouvant avoir une incidence sur le sentiment d'appartenance à la MRC.</li> </ul>

## L'équipe du CLD

### 4.2 OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR 2009-2010-2011

Les données quantitatives de ce tableau ont été établies en fonction des secteurs d'intervention du CLD.

SECTEURS	DOSSIERS		INDICATEURS DE PERFORMANCE					
	Financés	Totaux	Emplois	Investissements	FDEÉS	FLI	FJP	STA
<b>Bioalimentaire</b>	16	60	25	2 M	20000\$	35000\$	5000\$	2
<b>Commercial et industriel</b>	80	350	300	10 M	20000\$	800000\$	45000\$	15
<b>Culture</b>	30	95	35	1 M	20000\$	0	0	1
<b>Communautaire</b>	15	50	25	1 M	80000\$	0	0	0
<b>Rural</b>	30	100	20	2 M	30000\$	0	0	0
<b>Tourisme</b>	23	50	25	1 M	15000\$	20000\$	5000\$	1
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>	<b>705</b>	<b>430</b>	<b>17 M</b>	<b>185000</b>	<b>855000</b>	<b>55000</b>	<b>19</b>

Les indicateurs de performance sont :

DOSSIERS : Totaux et/ou ayant été financés par le CLD

EMPLOIS : Créés ou maintenus

INVESTISSEMENTS : Investissements attendus

F D E É S : Fonds de développement des entreprises d'économie sociale

F L I : Fonds local d'investissement

F J P : Fonds jeunes promoteurs

S T A : Soutien au travailleur autonome (Programme d'Emploi-Québec)

## LEXIQUE

ATR	Association touristique régionale
CDCCQ	Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec
CDAFCQ	Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec
CDC NY	Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska
CDC Nicolet	Corporation de développement culturel de Nicolet
CDCQM	Coopérative de développement régional Centre-du-Québec /Mauricie
CDE	Corporation de développement économique
CQI	Carrefour Québec International
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CIEL	Centres d'initiatives pour l'emploi local
CJE	Carrefour jeunesse emploi
CJS	Coopérative jeunesse de services
CLD	Centre local de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska
CNRC	Conseil national de recherche du Canada
CRÉ	Conseil régional des Élus du Centre-du-Québec
CRES	Comité régional d'économie sociale
CRIQ	Centre de recherches industrielles du Québec
CSLR	Commission scolaire de la Riveraine
CSSSBNY	Centre de santé et de services sociaux Bécancour / Nicolet-Yamaska
FLI	Fonds local d'investissement
HACCP	Hazard Analysis & Critical Control Point
JEC	Jeunesse étudiante catholique
FJP	Fonds Jeunes promoteurs
MAPAQ	Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MRC	Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
MRST	Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
RAJE	Réseau d'aide aux jeunes entrepreneurs
	Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SNC tec	SNC Technologie
STA	Soutien au travailleur autonome – Programme provincial
TCMFCQ	Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
URLSCQ	Unité régionale de loisir et de sport Centre-du-Québec
VVAP	Villes et Villages d'art et de patrimoine
VVS	Villes et villages en santé